166
courant alternatif
FEVRIER 2007 – 2,30 €
Mensuel édité par l'ORGANISATION COMMUNISTE LIBERTAIRE

Présidentielle :

tous à la soupe !

Oaxaca : « La commune n'est pas morte »

RESF Soutien aux sans-papiers

L'automédication : une source de profit pour les labos

M 01292 - 166 - F: 2,30 €

COMMENT FONCTIONNE «COURANT ALTERNATIF» (C.A.)?

*Un week-end par mois, une **Commission-Journal** (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une réunion où sont prises des décisions concernant les activités de l'OCL. Le collectif organisateur immédiatement après la CJ, rédige un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.*

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à OCL/Égrégore – BP 1213 – 51058 Reims cedex, afin de pouvoir vous y rendre.

COMMENT CONTACTER L'ORGANISATION COMMUNISTE LIBERTAIRE?

BRETAGNE
OCL c/o Clé des Champs
B.P. 20912,
44009 **Nantes** cedex 1

CENTRE
La Commune,
B.P. 1228
45002 **Orléans** cedex

ÎLE DE FRANCE
écrire à Reims

MIDI-PYRÉNÉES
OCL c/o Canal Sud
40, rue Alfred Duméril
31400 **Toulouse**

NORD
OCLB c/o
La Mouette Enragée,
B.P. 403
62206 **Boulogne s/mer** cedex

NORD-EST
OCL c/o Égrégore
B.P. 1213
51058 **Reims** cedex

NORMANDIE
CRAS, B.P. 5164
14075 **Caen** cedex

PAYS BASQUE
Acratie, BP 23
64130 **Mauléon**

RHONE-ALPES
« Courant Alternatif »
c/o Maison de l'Écologie
4 rue Bodin
69001 **Lyon**

SUD-EST
La Galère
BP 74217,
06131 **Grasse** cedex

Écrire au journal pour contacts à :
Figeac, Limoges, Poitou, Saint-Nazaire, Strasbourg, le Trégor...

OCL c/o Egregore
BP 1213 - 51058 Reims cedex

Mél : oclibertaire@hotmail.com
Site web :
http://oclibertaire.free.fr/

COMMENT S'ABONNER À C.A.?

Abonnement 1 an (10 numéros)	**25,00 €**
Tarif réduit (pour toutes sortes de fauché-e-s)	**15,00 €**
Abonnement de soutien	**30,00 €**
Abonnement à l'essai (3 n°s)	**5,00 €**

Gratuit : 1 numéro sur demande

En nombre pour la diffusion :

2 ex.	**45,00 €**
3 ex.	**65,00 €**
5 ex.	**100,00 €**
10 ex.	**180,00 €**

Chèques à l'ordre de « La Galère » OCL/Égrégore
B.P. 1213 – 51058 Reims cedex
Souscription permanente pour CA :
CCP La Galère 38-77 P 023
Chalons s/Marne

SOMMAIRE

3 **ÉDITO**

SOCIAL
4 De l'ordre juste à l'effort récompensé
6 L'automédication, une source de profit pour les lobbies pharmaceutiques
8 Thomé-Génot (suite et pas fin)
9 Aide au séjour irrégulier : priver les sans-papiers de leur soutien ?

POLITIQUE SECURITAIRE
11 Procès pour résister en photographiant
12 *Rubrique Big Brother*

CONTRÔLE DE LA PENSÉE
13 Du populisme bien compris

SANS FRONTIÈRE
15 *Oaxaca*, la commune n'est pas morte
17 *Mexique*, pays révolutionnaire et sécuritaire ?
20 *France-Rwanda*, nouvelle étape dans le négationnisme du génocide des Tutsi
21 *Pays Basque* : processus de paix ébranlé, pas totalement bloqué
23 ***BREVES***

Ce numéro a été préparé au Poitou
La prochaine commission journal aura lieu à Figeac

Courant Alternatif
FEVRIER 2007
Com. par. :0610 G 86750
Mensuel
Communiste Libertaire
Correspondance :
OCL/Égrégore
BP 1213, 51058 Reims cedex

Pour les seules obligations légales :
Dir. publication :
Nathalie Federico
Imprimerie :
Graphéco, Le Mans
Imprimé sur papier recyclé

EDITO

Ne laissons pas faire

Chacun a sa place et les vaches seront bien gardées... C'est dans cet esprit que des milliardaires se sont lancés depuis dix ans dans un nouveau type de philanthropie, à travers les « fonds d'investissement ». B. Gates (fondateur de Microsoft), M. Bloomberg (patron de presse et maire de New York) et T. Turner (créateur de CNN) mènent en effet campagne sur ce thème auprès de leurs pairs — par le biais du magazine en ligne Slate et de la Fondation B. Clinton — pour les pousser à se montrer charitables.

L'idée a gagné en France, où on voit à présent des riches lâcher des sommes considérables à destination des pauvres, afin d'investir dans des « quartiers sensibles », de venir en aide à des handicapés ou de financer quelque ONG. Pourquoi tant de bonté ? se demandera-t-on perversement. Parce que la fiscalité y incite, bien sûr ; à cause de quelques cas de conscience, peut-être, face aux immenses inégalités sociales... Mais, sans nul doute surtout, comme le reconnaît ouvertement D. Pineau-Valencienne (cet ancien P-DG de Schneider que deux semaines passées derrière les barreaux en 1996 ont paraît-il convaincu de porter secours aux prisonniers), « parce que *ne pas partager la richesse nous expose à des incendies* ».

Rassurons-nous, non seulement ces sommes lâchées représentent moins que rien pour de telles fortunes, mais elles ne le sont pas gratuitement. L'irrépressible désir de bienfaisance manifesté ici est étroitement balisé par les critères d'efficacité, de rentabilité et de retour sur l'investissement. Dans cette optique, plutôt que de financer directement des hôpitaux et des fondations de recherche, les « philanthropes entrepreneurs » créent des fonds chargés de de le faire. Pas bête, hein ? car ces fonds (mis au point par des spécialistes du capital-risque de la Silicon Valley) permettent aux généreux donateurs à la fois de ne courir aucun risque financier et de figurer au palmarès des « top givers » de *Business Week* ou à celui de *Slate* 60. Revue selon laquelle, si les 60 premiers de sa liste en 2005 ont donné trois fois plus d'argent (4,3 milliards de dollars) que ceux de 1996, c'est « parce que *les riches deviennent de plus en plus riches* ». On ajoutera que la pub faite autour de leurs largesses est d'un profit plus que parfait.

F. Riboud, P-DG de Danone, vient pour sa part de lancer – avec la Gramen Bank (ou « banque des pauvres ») du Bangladais M. Yunus, Prix Nobel de la paix 2006 et spécialiste de la microfinance – un fonds destiné à développer dans les pays pauvres des entreprises liées de près ou de loin aux activités de son groupe. Ces entreprises doivent avoir « vocation à être rentables », mais, assure-t-il, leur « ambition principale est la maximisation d'objectifs sociaux ou sociétaux et non la maximisation de leurs profits ». Ainsi vont être construites au Bangladesh 50 usines — dont le nouveau commercial Zidane a inauguré la première — pour produire des yaourts bon marché. Les deux actionnaires actuels ne toucheront, nous dit-on, que 1 % des dividendes, le reste allant à la construction d'autres usines. Danone se désengagera ensuite de l'opération ; et le fonds « danone-communities » sera financé plus largement, par une partie des dividences versés aux actionnaires, par l'épargne salariale... et peut-être même par les consommateurs ! Riboud admet lui aussi sans fard que son initiative est commerciale et stratégique. Il s'agit d'adapter le double « projet économique et social » qu'avait déjà son papa « à l'heure de la mondialisation » ; et d'« apporter la santé par la nutrition au plus grand nombre » tout en maximisant les profits, donc « que ceux-ci soient les meilleurs possibles ». Un objectif qui, dans la bouche d'un « communiquant » du groupe agro-alimentaire, est « résumé » par la représentation de la population sous la forme d'une pyramide à 5 niveaux dont les A, B et C sont « déjà atteints », et les D et E le seront bientôt puisque Danone va « pouvoir leur proposer des produits ».

Ces « innovations » caritatives montrent à quel point le patronat se sent aujourd'hui fort — fort de ses richesses accumulées (en entreprises et en salarié-e-s comme en biens), mais aussi de l'impact idéologique qu'il a sur les populations (*voir notamment, dans ce numéro, p. 13*). La propagande déversée en continu par les médias vise l'adhésion au système, en donnant l'illusion de pouvoir décider de l'avenir (grâce au vote électoral, *voir p. 4*), sur le plan individuel sinon social ; et de pouvoir jouir, même de façon infinitésimale, des « bienfaits » de la société existante (grâce au crédit d'achat, à la participation salariale...) quand on est un-e bon-ne citoyen-ne, c'est-à-dire travailleur-électeur coopératif. Pour les autres, c'est la charité s'ils-elles se tiennent à carreau, la répression s'ils-elles ne le font pas (*voir pp. 7 et 11*). Surtout s'ils-elles sont étrangers (*voir p. 9*). Et ce programme est le même partout dans le monde (*voir p. 15*).

Contre un tel cynisme tranquille, une seule réponse : Ne laissons pas faire !

OCL-Poitou

De l'ordre juste (S.R.) à l'effort récompensé (N.S.)

Nous affirmions dans CA d'octobre 2006 que l'enjeu réel de la prochaine présidentielle était de savoir qui se chargerait d'accompagner et de poursuivre « la transformation des conditions d'exploitation du travail humain » que le développement du capitalisme requiert en ce début de siècle.

Une transformation déjà largement mise en œuvre : au cours des 26 dernières années, droite et gauche se sont partagé le pouvoir : 14 ans de présidence socialiste et 10 chiraquienne, entrecoupées de cohabitations. 26 années pour mettre en œuvre une modernisation du capitalisme adaptée à la fin des trente glorieuses. Dès 1981 les socialistes avaient commencé un travail que Giscard n'avait pu entamer sérieusement : restructuration des grosses industries, réhabilitation du travail comme valeur et annonce de fin de la lutte des classes, création d'emplois précaires, baisse des allocations de chômage, suppression de l'autorisation administrative de licenciement, etc. Le reste s'est poursuivi bon an mal an quelle qu'ait été la couleur du gouvernement. Il reste à poursuivre et à consolider le travail accompli, mais sans trop de heurts : même si le chômage n'augmente pas de manière formelle, la précarité, elle, se généralise si bien que le nombre de travailleurs pauvres qui n'entrent pas dans les statistiques des demandeurs d'emploi s'accroît tous les jours, banalisant l'inquiétude que ressentent à juste titre des millions de gens, salariés ou non. De plus, des dizaines de milliers de travailleurs ayant un emploi à plein temps, jadis considéré comme stable, craignent de le perdre, y compris dans les secteurs « fonction publique » (comme les vacataires et les contractuels). Ces peurs ne favorisent guère pour l'instant les résistances et inclinent plus vers des négociations individuelles ou au cas par cas (si le CPE, il y a peu, avait cristallisé les mécontentements, à l'initiative de la jeunesse, le CNE, lui, mis en place auparavant, n'avait guère provoqué de réactions). Cependant, on n'est jamais trop prudent, doit penser le Medef qui, rassuré par les traitements proposés, observe attentivement les recettes des candidats pour faire accepter l'ordonnance. Il est préférable, pour rendre crédible la poursuite du processus, de le vendre comme un habit neuf.

On sait que le programme d'un parti n'engage pas le candidat. Pour Segolène et Sarkozy il s'agit d'un « socle » ou d'un « cadre », c'est selon, mais sans que soit précisé ce qui est entendu par là. L'une précisera « plus tard », après les « débats participatifs », l'autre fera des propositions au cours de la campagne. Pourtant il n'est pas sans intérêt d'aller faire un tour dans ces socles ou ces cadres dans la mesure où, si les programmes sont faits, comme les promesses des candidats, pour ne pas être respectés lorsqu'il s'agit de caresser les travailleurs dans le sens du poil, ils sont révélateurs des grandes orientations idéologiques et des objectifs politico-économiques qui seront mis en œuvre

VENDRE L'ILLUSION DU CHANGEMENT

Le PS « veut réussir ensemble le *changement* », proclame son programme de 32 pages. Mais tout n'est ensuite que formules : innovation « encouragée », pouvoir d'achat « stimulé », services publics « confortés ». Un vocabulaire forgé dans les cabinets de marketing politique qui cache mal le flou des moyens qui seraient utilisés. Chaque mot est pesé pour satisfaire de futurs alliés (Verts, communistes, altermondialistes...) et faire croire à leurs électeurs qu'ils ont obtenu quelque chose.

L'UMP avec Sarkozy propose la *rupture* ; une rupture qui tente de ratisser à gauche avec des références au socialisme et à droite avec un discours d'ordre musclé. « Ordre, mérite, travail, responsabilité » (discours d'investitude de Sarkozy). Travail, famille, patrie : « remettre le travail au cœur de la société » car « c'est dans le travail que se trouvent la dignité et la sécurité ». Les mêmes valeurs que Ségolène ! Cela rappelle le Chirac devenant « de gauche » à quelques mois des élections de 2002 et déclarant vouloir réduire la fracture sociale ! On a vu ce que cela a donné ! Sarkozy constate que la gauche « n'entend plus la voix de Jaurès ni celle de Camus ». Lui, oui. Mêmes phrases creuses en direction de celles et ceux qu'il veut rallier.

L'UMP laisse croire que le PS a dévalorisé le travail avec la mise en place de la **loi sur les 35 heures**. Il n'en est pourtant rien ! Nous l'avons à l'époque maintes et maintes fois répété et prouvé, les 35 heures ont permis, moyennant quelques avantages parfois, de réorganiser le travail avec plus de flexibilité pour une plus grande productivité et une pénibilité accrue (cadences, accidents, stress, toutes les études le montrent). Ces nouvelles normes, quelles que soient les décisions prises sur les 35 heures, seront celles qui prévaudront. L'UMP, sans l'abolir officiellement, veut contourner la loi. Son credo c'est que « le partage du travail ne conduit jamais à des succès durables ».

Le PS se propose de la généraliser. Dans un cas comme dans l'autre, les « acquis » de la loi en matière de flexibilité, de productivité, de cadences, eux, demeureront ! Ségolène note en outre que si la loi fut « un progrès pour la majorité des bénéficiaires et une régression pour d'autres », c'est elle qui a désorganisé les services publics et qu'elle doit être remise en cause pour les entreprises soumises à la concurrence internationale (quelles sont celles qui ne le sont pas ?).

BAISSER LE COÛT DE LA FORCE DE TRAVAIL

Pour encadrer le travail, l'UMP propose de mettre en place un nouveau contrat unique, plus souple pour les entreprises (procédures de licenciement moins longues), sur le modèle du CNE qui, ainsi, disparaîtrait à terme. Le PS, lui, annonce la disparition du CNE mais il ne dit pas un mot sur les très nombreux autres contrats de précarité et se propose même de réactiver les emplois-jeunes. Il compte aussi créer des chèques-emploi-salarié sur le modèle des chèques emploi-services afin,, dit-il, de « faciliter les embauches et réduire les formalités administratives » (mais en légitimant précarité, temps partiel et isolement du travailleur). Le choix sera entre une précarité accrue éclatée en de multiples statuts et une autre davantage homogénéisée. L'éclatement laisse croire que l'ancien contrat CDI demeure (position de gauche), tandis que le nouveau contrat « unique » nommé quand

même CDI n'aura en fait plus rien voir avec l'actuel (position de la droite). Ségolène Royal, pour l'instant, ne s'est pas encore prononcée, mais c'est du côté des débats participatifs... avec le patronat, qu'elle trouvera sa solution, sans doute médiane. Faut-il se prononcer ?

Le **plein emploi** pour 2010, proclame le programme du PS ! Formule mensongère : ce qu'économistes et politiques appellent le plein emploi, c'est... 5 % de chômeurs... seulement... Il faut quand même se garder un volant de chômage.

Là encore, le projet socialiste est affublé de formules magiques : « aides ciblées », « agir préventivement »... Les seules propositions concrètes : « réactiver les emplois-jeunes et baisser les cotisations... patronales ! Car, pour lui comme pour la droite, ce sont les cotisations patronales qui pénalisent l'emploi. Pour l'UMP, cette baisse devra s'accompagner de « moins d'impôts sur les bénéfices pour les entreprises qui embauchent ». « Quand les entreprises savent qu'elles pourront licencier... elles embauchent plus facilement ». Il faut donc « sécuriser les parcours professionnels plutôt qu'empêcher les licenciements » et soumettre l'allocation chômage (« revalorisée pour les très bas salaires », mais aucun chiffre n'est donné — « rémunération suffisante » !) au non-refus de plus de deux offres d'emploi.

Quant au **smic** à 1 500 euros annoncé par le PS pour la fin de la législature, on a cru rêver : il s'agissait en fait du brut et c'est ce qu'il atteindra « naturellement » par le jeu des augmentations habituelles ! Depuis le flop de cette annonce, le PS joue la prudence, il ne parle plus que d'une hausse en fonction de la croissance. Or 1. On ne sait pas s'il y aura croissance, et 2. La croissance n'est pas automatiquement productive d'emploi *(voire brève p. 24)*. L'UMP pencherait plutôt du côté du Medef : salaire minimum négocié par branches et par régions. Mais attention ! La candidate socialiste qui veut « accroître considérablement » le pouvoir de ces dernières se retrouvera fatalement sur ces positions puisqu'elle veut en même temps donner davantage de poids au patronat dans les instances régionales.

Dans son programme, le PS s'accommode de tout ce qui a marqué depuis des décennies l'offensive capitaliste :

- Aucune remise en cause des privatisations passées de Jospin, Balladur ou Juppé
- Aucun retour sur les atteintes multipliées sur le droit au travail
- Rien sur la casse du statut des intermittents
- Rien sur les lois liberticides de Perben ni sur celles, antérieures, de Pasqua ou de Chevènement.
- Pas un mot sur les traités européens ,pourtant rejetés par les électeurs. Là encore, des phrases creuses : « réformer la gouvernance mondiale », « regénérer le système »... dans quel sens, comment, quand ? Pas un mot là-dessus.

Il parle bien d'abroger la loi Fillon sur les retraites... mais il ne dit pas par quoi la remplacer.

Des **services publics**, il est dit qu'ils seront « confortés », mais on ne sait pas comment ni lesquels. Pour l'UMP, ce sont les grèves qui portent atteinte au service public, et il propose un service minimum garanti en cas d'arrêt du travail ! Il proclame aussi : « pas de fermeture en milieu rural sans garantie de service supérieur » et cite les Points-Poste en exemple, dont la seule supériorité est de l'ordre du flicage puisqu'ils réduisent à néant la confidentialité des opérations.

En revanche, il est un point précis : quelle que soit la forme que prendra la réforme de l'**impôt**, elle ira vers une remise en cause de la progressivité et se fera au profit des entreprises. Les deux partis penchent pour une retenue à la source.

Quant à la réforme de l'**université**, le PS ne peut faire plus « sarkosien ». La « profonde rénovation de l'université » dont il est question dans son programme se fera selon le processus dit de Bologne (dont Jack Lang était le cœur), qui prévoit la mise en place de la concurrence entre les universités, ce qui débouchera sur la séparation entre les universités dites « d'excellence » pour les étudiants socialement aisés, avec des diplômes cotés, et les universités de seconde zone, avec des diplômes de moindre valeur. Les premières devenant peu ou prou des universités privées, tant les frais divers y seront élevés et les places rares.

Le PCF

A l'image de son siège, c'est un monument que l'on visite, dans lequel il ne se passe plus rien, et qu'on maintient la tête hors de l'eau car il fait partie du patrimoine. Il a perdu ses sources de financement : sa place dans la CGT avec l'accès direct aux « œuvres », les cotisations des militants, le fric des élus, la place hégémonique dans les grandes villes « rouges »... Sa seule chance de survie comme monument sont ses élus, députés, sénateurs ou maires, et il y en a de moins en moins. Et ils les doivent au PS, qui préfère avoir le PC avec lui au second tour mais pas au point de lui céder sur quelques mesures en faveur des salariés. La stratégie de la LCR tentant d'amener le PCF à se séparer du PS est donc vouée à l'échec.

L'ENJEU DES MARCHANDAGES

Il est tout à fait significatif que le PS affuble Sarkozy du terme « ultralibéral ». Cet ultra est la seule marque qui peut encore différencier les deux candidats.

Il y a pourtant malgré tout un enjeu de taille pour les uns comme pour les autres, c'est la distribution des prébendes.

La présidence de la République n'est que la face émergée de l'iceberg. La face cachée c'est la répartition d'un millier de « grands postes » — députés, sénateurs, prédidents de conseils régionaux ou maires de grandes villes, et de quelques milliers de postes, plus subalternes mais attractifs quand même (conseillers municipaux des grandes villes, maires de villes moyennes, membres des régions ou des conseils généraux, etc.. qui vous étiquette « classe politique » avec un accès à des avantages sonnants et trébuchants, à des honneurs dus aux gens de pouvoir, ou même à des combines encore plus juteuses. Ces petites choses sont très recherchées au sein des formations politiques !

C'est bien ça qui explique les tractations entre les petits partis et les partis leaders, davantage que des convictions ou des programmes politiques.

Par exemple, les radicaux de gauche qui préfèrent 30 députés, un groupe parlementaire pour cinq ans, un ou deux ministres sans doute, à 2 ou 3 % aux présidentielles vite oubliés !

Même raisonnement obligé chez les Verts et le PC qui, pour les mêmes raisons, ne peuvent envisager de vraie rupture avec le PS sous peine de ne plus exister, même s'ils présentent un candidat avant de rentrer au bercail *(voir encart PCF)*.

En fait, PS et UMP sont liés directement à la bourgeoisie par des relations d'affaires, de caste, familiales, culturelles et autres. Ces liens les lient entre eux plus solidement que ne peuvent les opposer quelques divergences de détail. C'est le grand patronat qui gouverne, c'est le capital boursier, et les politiques sont là pour le servir, il n'a nul besoin d'un gouvernement fasciste, au contraire ! Il y a fort peu de risques que Le Pen soit au second tour, encore moins qu'il soit élu. Mais s'il l'était il gouvernerait en homme de droite, avec un langage encore plus ordurier et musclé que Sarkozy sans doute, mais de manière identique sur le fond. Disons qu'à l'inverse Sarkozy gouvernera comme Le Pen l'aurait fait. Cela rend dérisoires les tentatives d'appel à l'unité républicaine ou autres fadaises de ce genre. Ils réclament juste de l'ordre, de la morale (la leur !), le moins possible de révolte, des boucs émissaires, des écoles bien propres et bien rangées, des familles faisant des enfants... et l'amour du travail à développer encore et encore.

JPD

L'automédication : une source de profit pour les lobbies pharmaceutiques

Les Français consacrent 26,84 euros par an à l'achat sans ordonnance de médicaments en pharmacie, tandis que les Allemands dépensent 60 euros, les Italiens 47 euros et les Anglais 43 euros.

Durant les décennies précédentes, les gouvernements de gauche et de droite ont pris différentes mesures pour combler le« trou de la Sécu » dont nous étions coupables. Ils se sont succédé pour nous imposer, entre autre chose, les réductions du taux de remboursement, voire le déremboursement total d'un nombre toujours croissant de médicaments. Pour justifier ces mesures, ils ont invoqué le « service médical rendu par le médicament insuffisant ».

Début janvier a été remis au ministre de la Santé, Xavier Bertrand, un rapport dont les auteurs sont A. Coulomb (ancien directeur de la haute autorité de la santé) et A. Baumelou (membre de la commission d'autorisation de la mise sur le marché de médicaments).

L'AUTOMÉDICATION...

La chasse au « gaspi » préoccupe toujours notre bienveillant ministre de la Santé, et ce nouveau rapport lui permet d'utiliser d'autres arguments pour faire passer auprès des assurés et de la population de nouveaux déremboursements de médicaments. Il s'agit, selon les auteurs du rapport sur l'automédication (acquis aux firmes pharmaceutiques), « d'un élément important de la responsabilisation du citoyen sur les problèmes de santé », mais aussi et surtout d'un facteur « d'une politique économique responsable du médicament ». En clair : en payant plein pot, sans ordonnance donc sans remboursement, nos médicaments, nous ferions faire de substantielles économies à la Sécu. Le transfert de seulement 5 % des médicaments consommés, suite à une prescription médicale, vers une automédication représenterait une économie d'environ 2,5 milliards d'euros, selon l'Association française de l'industrie pharmaceutique pour l'automédication (AFIPA), lobby des grands labos très actif depuis de nombreuses années.

Chacun l'aura compris, l'automédication ne masque que de futurs déremboursements. Cela se traduira par une charge financière supplémentaire pour les patients, et par plus de bénéfices pour les laboratoires pharmaceutiques, qui se gardent bien d'évoquer ce que cela leur rapportera. On a pu constater, lors des précédents déremboursements totaux de médicaments, que leurs prix s'envolaient. Déremboursés, les collyres à la vitamine B12 ont flambé de plus de 400 %.

... TANT DÉCRIÉE DEVIENT UN BIENFAIT

L'objet de ce rapport alibi pour le ministre de la Santé est de « mieux encadrer l'automédication, qui est aujourd'hui une réalité, puisque environ 10 % des médicaments sont vendus sans ordonnance ». Les industriels pharmaceutiques s'engageraient, quant à eux, « à un meilleur encadrement de cette pratique », et les pharmaciens prodigueraient conseils et informations. Les Français sont les plus gros consommateurs de médicaments, la prise de produits incompatibles provoque plus de 10 000 accidents par an. L'automédication désirée par les labos risque d'augmenter ces chiffres.

Le rapport déplore que « la France souffre d'une vision monolithique du médicament et du système de soins qu'il faut replacer dans la course européenne ». En France, l'immense majorité des produits à PMF (prescription médicale facultative) est remboursable, alors que, dans de nombreux pays européens, ils sont catégorisés comme non remboursables. On comprend la convoitise des firmes, qui se frottent les mains devant ce marché prometteur.

Les auteurs du rapport dénoncent l'image négative qu'a l'automédication auprès des médecins. Ils vont même jusqu'à expliquer qu'elle permet de « réduire le nombre de journées non travaillées par les patients ». Il va de soi que les mesures préconisées tendent à résoudre la difficile contradiction entre limiter la facture de l'assurance maladie et permettre aux entreprises pharmaceutiques d'engranger plus de profits. Car tel était l'objectif de ce groupe de travail dont les membres sont tout acquis aux thèses du libéralisme. Groupe de travail qui a vu le CISS (Collectif interassociatif sur la santé) claquer la porte de ce marché de dupes, et dénoncer « un deal entre les pouvoirs publics, d'un côté, et les industriels et officinaux, de l'autre, en vue de compenser les déremboursements ». L'UFC-*Que choisir ?* s'insurge : « On ne peut pas, d'un côté, dire que les Français consomment trop de médicaments et, d'un autre, les encourager à consommer davantage de produits d'automédication. »

L'automédication, ainsi légiférée, aura l'avantage de remplir les poches des patrons et actionnaires des trusts sans rien coûter à la Sécu, tout en ne chargeant pas trop les assurances et autres mutuelles complémentaires, qui se nourrissent elles aussi sur le dos de leurs adhérents salariés.

INFORMATION ET TIROIR-CAISSE

Pour permettre ces déremboursements favorables aux trusts, le ministre pose ses garde-fous : « Un meilleur encadrement de cette pratique, en donnant plus d'informations et de conseils aux patients et en passant forcément par les pharmaciens. » Hormis la revue de santé médicale *Prescrire*, totalement indépendante des labos, l'ensemble des infos distillées aux praticiens émanent des trusts. En feuilletant les revues en question, il est bien difficile de séparer l'information objective d'une publicité concernant tel ou tel produit. Bien souvent, les contre-indications sont inexistantes. On peut aisément prévoir ce que sera l'« information » diffusée par ceux-ci vers les patients et consommateurs grand public quand le marché leur sera totalement acquis. Nous en avons un avant-goût en voyant les quelques spots télévisés qui vantent les mérites et bienfaits de tel ou

tel produit contre le rhume et la grippe, ou les hémorroïdes...

L'automédication ne nécessitant plus de visite chez le médecin (des économies de plus pour la Sécu), le pharmacien y aura un rôle accru. Nous passerons sur l'officine elle-même pour ne retenir que la confidentialité qu'offrira le lieu, la pseudo-consultation/ information entre le vendeur (pharmacien), le client (patient) sur le produit (médicament).

Le prix du médicament soumis à prescription médicale est encadré car remboursé par la Sécu. Avec l'automédication, labos et officines vendront ces médicaments librement. Non soumis au contraintes du remboursement, ils augmenteront brutalement. On peut imaginer la relation labo-pharmacie pour mettre en avant tel ou tel produit, et permettre à chacun des deux d'avoir sa part de fric sur le dos du client. Observons la part de rayonnages qu'occupe la parapharmacie en tout genre dans l'officine et souvenons-nous que les pharmaciens sont des commerçants libéraux. A ce titre, leur ordre veille jalousement à réglementer l'ouverture d'officines. Leur seule inquiétude vient des hypermarchés, intéressés par ce marché prometteur. Dans le dernier *Courant alternatif*, nous évoquions la place des médecins étrangers dans le réseau médical national pour pallier le déficit de médecins français, tant sur le plan professionnel (spécialités) que sur le maillage géographique. Pour avancer leur pion vers la libéralisation du marché du médicament, les rapporteurs du texte s'appuient sur ce même constat de baisse démographique de praticiens. Ils prédisent qu'en 2015 il n'y aura plus de maillage médical suffisant pour que les médecins s'occupent de tous les petits maux, et que les patients sont désormais en mesure de se responsabiliser. Comme ils s'appuient sur la compréhension de cette réalité admise aussi par certains syndicats médicaux. Un argumentaire démagogique, car incomplet, que corrige même le Syndicat des médecins libéraux, admet que « l'automédication pour les petits bobos comme les rhumes ou les maux de ventre puisse désengorger les cabinets médicaux (...) mais (...) il y a tout de même un risque si les gens commencent à composer leur propre traitement sans réellement savoir de quoi ils souffrent ». N'ayons aucune crainte : les labos dans leur quête de profits sauront convaincre ces réticents toujours coopératifs.

Les labos se chargeront-ils de ces produits dans la transparence de l'information ? On peut déjà s'informer sur leur site Internet. Mais la première information, pourtant primordiale, qu'ils ne donneront jamais réside dans l'utilité même des médicaments en question. La plupart déjà peu ou plus remboursés sont classés inutiles par les autorités. N'osant s'attaquer aux lobbies et à leurs juteux marchés, elles se refusent à les interdire. Par facilité, par complicité ou sous pression des trusts, elles préfèrent les dérembourser. Dès lors, ils accaparent le produit, change de présentation d'emballage, ou de contenance, l'accompagnent d'une campagne de communication efficace et ciblée, et son prix grimpe peu ou prou. Il n'y a alors plus qu'une source d'information distillée par les seuls labos, et surtout plus d'information comparative entre produits pour permettre de savoir lequel sera le meilleur, le plus efficace et le plus utile. Une telle pratique est loin des préoccupations d'éducation et de responsabilisation de la population envers l'usage du médicament utile pour la santé. Cette offensive des firmes correspond à une panne d'innovation en recherche de molécules nouvelles et efficaces. Elle survient aussi à un moment où les produits les plus rentables pour elles arrivent à échéance des brevets qui appartiendront au domaine public. Dans ce contexte, les firmes ont besoin d'élargir la gamme des produits déremboursés. Dans ces conditions, un médicament sans particularité ni efficacité probante deviendra source de profits pour les firmes tandis que le patient déboursera seul le prix dudit médicament.

L'AIDE À L'OBSERVANCE

La même logique de profit anime le projet de « programme d'aide à l'observance ». Projet dont les députés seront saisis courant janvier. Ce programme vise à faire suivre les malades directement par les labos pharmaceutiques jusqu'à leur lit. Il est vrai que pour les maladies

Pfizzer : une pilule amère pour les salariés

Numéro un mondial de la pharmacie, le géant américain Pfizzer annonce la suppression de 10 000 emplois pour la fin 2008. 10 % de son effectif total entraînant la fermeture de plusieurs sites de production et de recherche aux Etats-Unis,au Japon, en Europe. En France, c'est le laboratoire de recherche et de développement d'Amboise qui, après la suppression des postes en 2006, perdra 154 postes de recherche. Seront aussi réduits 350 postes dans le secteur de la visite médicale ainsi qu'au siège parisien. De 93 usines, le groupe se recentre sur 48.

Le groupe réduit ainsi ses coûts de fonctionnement de 1,5 à 2 milliards de dollars par an dans le but de satisfaire ses actionnaires.

Cette opération chirurgicale d'amputation de salariés sert d'alibi dans le même temps à une stagnation du chiffre d'affaires, avec une perte de bénéfice de 15 % du trust qui est à relativiser, dans la hausse de bénéfice de 15 milliards de dollars, par la vente d'une « division grand public » du groupe à une firme concurrente.

Comme les autres groupes pharmaceutiques, Pfizzer est confronté à la concurrence des génériques. D'ici à 2012, le trust américain va perdre ses brevets sur des médicaments qui représentent environ 40 % de son chiffre d'affaires (anti-cholestérols, Viagra, etc.). Cette perte d'exclusivité succède à celle de l'an dernier concernant les marchés d'antidépresseurs et d'antibiotiques. Perte de brevets non compensés financièrement par la découverte de nouvelles molécules innovantes et de médicaments à réels progrès thérapeutiques à mettre sur le marché.

La cupidité des actionnaires a conduit le groupe vers une stratégie de *blockbuster,* investir dans les médicaments ne pouvant rapporter moins de 1 milliard de dollars de chiffre d'affaires. Superprofits dont la source et la solvabilité rentable ne sont offertes que sur les marchés d'Europe, des Etats-Unis, etc.

Les investissements ainsi dirigés ont déserté la recherche innovante, comme ils ont déserté les besoins des populations des pays pauvres, qui crèvent faute de soins et de médicaments car moins source de profit pour les actionnaires.

On comprend l'avidité des firmes à libérer le médicament (au prix bridé) de notre schéma de santé publique, pour s'octroyer le monopole du marché de l'automédication ou de l'« aide à l'observance »..

chroniques il est important voire nécessaire d'accompagner les malades, de les aider à suivre, modifier ou arrêter un traitement. Il est vrai que, pour certaines pathologies, le traitement peut s'avérer lourd, long, pénible à supporter, et qu'une aide serait judicieuse. Cette aide pourrait être apportée, suivie, accompagnée par les professionnels de la santé ou les associations de malades. Mais, là encore, les lobbies guettent le marché pour leurs seuls intérêts. Ainsi, un référent de labo accompagnerait un patient durant toute la prescription. Parfois à vie, pour certaines pathologies. Ce référent appointé par un labo (juge et parti) aura donc intérêt à sa prescription, à la faire se poursuivre. Ses intérêts étant liés à ceux de sa firme, on peut imaginer l'information objective ou comparative qu'il distillera sur des produits concurrents existants et plus efficaces ! Avec une telle pratique, peut-on imaginer un patient seul dans sa maladie avoir un choix critique sur sa thérapie, sa poursuite ou son arrêt ?

La loi interdit tout contact entre les patients et les firmes, concernant la publicité pour les médicaments de prescription. Peu importe : les labos ont les moyens de la contourner ou de la faire modifier pour l'inscrire dans « «l'évolution de la société et la responsabilisation des gens ». Plutôt que d'octroyer des moyens financiers et humains dans le cadre d'une santé publique d'accès à tous et toutes, les autorités permettraient aux firmes elles-mêmes de s'y substituer et, en fonctionnement privé, de prendre en charge les malades jusqu'à leur lit. Il pourrait y avoir une éducation thérapeutique et une information indépendantes des labos pour que les patients s'assument et se responsabilisent ; mais le vent libéral souffle de plus en plus fort sur le secteur de la santé soumis aux restrictions budgétaires et financières. D'ailleurs, il n'y aura pas de débat sur le sujet à l'assemblée. Courant janvier, les députés ne seront saisis que du projet de loi autorisant le gouvernement à traiter ce sujet par ordonnance

Ainsi, sous couvert d'économies, de réduire pour la énième fois le trou de la Sécu, le gouvernement démantèle un peu plus la santé publique, suivant les injonctions libérales européennes, pour le bien-être des trusts pharmaceutiques en quête d'insatiables profits et aux dépens des populations toujours plus nombreuses à être exclues du droit aux soins.

MZ Caen,
le 15 janvier 2007

Thomé-Génot
(suite et pas fin)

EN DÉCEMBRE, RIEN N'EST VRAIMENT RÉGLÉ

« *Ça fait plus de trois semaines qu'on a signé leur fameux CTP., et on attend encore le premier euro* » Manifestation mi-décembre devant et dans la cour de l'usine, petit brasier alimenté par des bouts de palettes et des pneumatiques. Pas loin de 100 à s'être rassemblés pour dire leur désarroi de ne pas avoir encore touché le moindre centime d'euro, alors que l'accord qui a mis fin à leur lutte date du 20 novembre et que, pour la plupart d'entre eux, ils ont signé à cette date le contrat de transition professionnelle, condition sine qua non pour toucher 10 000 euros d'indemnités à l'entrée, 10 000 autres euros au bout de six mois, et 5 000 à la sortie. Une convention a été signée avec l'Assedic des Ardennes qui doit verser les indemnités. Mais c'est l'Unedic, à Paris, qui aurait « *souhaité mettre son grain de sel sur des points de détail juridiques* ». Au-delà de la prime, les ex-Thomé-Génot (qui se sont constitués désormais en association*) pestent aussi contre les lenteurs des autres organismes : « *Nous n'avons pas non plus touché notre solde de tout compte, qui comprend par exemple les primes d'ancienneté, les RTT...* » Cette fois, c'est l'organisme assistant l'Assurance des salaires (AGS) qui est en cause.

Avant Noël, la première prime de 10 000 euros est enfin tombée.

Une partie des salariés a entrepris une action aux prud'hommes pour licenciement abusif. Soit ceux-ci considèrent qu'à partir du moment où l'on démarre une activité de même nature avec les mêmes moyens, dans les mêmes locaux, il s'agit d'un transfert d'activité. Et, à partir de là, la logique veut qu'Ardennes Forge reprenne l'ensemble des salariés (donc les 270 salariés qui n'ont pas encore été repris par Ardennes Forge – *voir ci-contre*) et qu'elle fasse un plan social ensuite, si elle estime qu'il y a trop de personnel. Soit le conseil des prud'hommes reconnaît le licenciement abusif et, cette fois, ce sont les AGS, fonds d'indemnisation alimentés par les cotisations patronales, qui devront supporter les frais des licenciements. Ce serait la voie de recours la plus favorable aux anciens salariés non repris : ils n'auraient alors pas à rembourser les sommes perçues.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE SUR LE SITE

« *Il ne s'agit pas d'une reprise des ateliers Thomé-Génot. Il s'agit d'une entreprise qui se crée en totale indépendance et qui s'installe dans des locaux disponibles.* » Apparue à la mi-décembre, Ardennes Forge se lance dans la production de pôles d'alternateurs. Une dizaine de techniciens et d'administratifs travaillent à la maintenance des machines, au nettoyage des locaux, au lancement commercial. Dès que la production démarrera (à la deuxième semaine de janvier), l'entrepreneur espère porter l'effectif à une trentaine de salariés pour atteindre les 50-70 personnes d'ici à un an. « *L'entreprise démarre avec le soutien opérationnel d'Estamfor (filiale de Farinia, entreprise qui s'était portée repreneuse d'ATG en 2004), mais notre objectif est de voler de nos propres ailes le plus rapidement possible* ». Pour ce faire, Ardennes Forge loue donc les locaux au liquidateur judiciaire. Elle a un contrat de location des machines avec option d'achat au conseil général, elle a racheté les stocks de pôles d'alternateurs qui avaient été usinés à Nouzonville et, le temps de mettre le pied à l'étrier, Estamfor met à disposition son carnet d'adresses, ses directeurs informatique et commercial. Si l'activité connaît l'expansion souhaitée, dans deux ans Ardennes Forge quittera la rue Jean-Baptiste-Clément pour s'installer sur une zone d'activités de la vallée de la Meuse.

Un dossier « Le Livre noir de Thomé-Génot » a été réalisé par l'Union départementale Solidaires des Ardennes et peut être commandé à UD Solidaires, 2 bis avenue Charles-Boutet, Entrée E, 08000 Charleville-Mézières, contre un chèque de 5 euros pour couvrir les frais d'impression et de port. On peut en trouver de larges extraits sur leur site internet.

* http://atg-association.over-blog.com

Aide au séjour irrégulier : Priver les sans-papiers de leur soutien ?

En avril 2006, RESF mettait en ligne une pétition « Nous les prenons sous notre protection » qui, à ce jour, a recueilli plus de 128 600 signatures (on peut toujours la signer en allant sur le site de RESF). Mais elle n'est pas restée qu'une simple pétition, puisque de nombreux réseaux l'ont mise en application et risquent de se faire condamner pour aide au séjour irrégulier.

Ce sont les articles L.621-1 à L.622-10 du Code de l'entrée, du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) — anciennement l'article 21 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 — qui condamnent toute personne qui aura, par une aide directe ou indirecte, permis ou facilité l'entrée ou le séjour d'un immigré en situation irrégulière. Cette disposition prévoit une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison ; une amende pouvant aller jusqu'à 30 000 euros ; la suspension, pour une durée de cinq ans au plus, du permis de conduire (cette durée peut être doublée en cas de récidive) ; l'interdiction, pour une durée de cinq ans au plus, d'exercer l'activité professionnelle ou sociale à l'occasion de laquelle l'infraction a été commise.

Les infractions prévues à l'article L.622-1 sont punies de dix ans d'emprisonnement et de 750 000 euros d'amende, lorsqu'elles sont commises en bande organisée ou lorsqu'elles ont comme effet, pour des mineurs étrangers, de les éloigner de leur milieu familial ou de leur environnement traditionnel.

Ne peut donner lieu à des poursuites pénales, sur le fondement des articles L.622-1 à L. 622-3, l'aide au séjour irrégulier d'un étranger lorsqu'elle est le fait : des ascendants ou descendants de l'étranger, de leur conjoint, des frères et sœurs de l'étranger ou de leur conjoint, sauf si les époux sont séparés de corps, ont un domicile distinct ou ont été autorisés à résider séparément ; du conjoint de l'étranger, sauf si les époux sont séparés de corps, ont été autorisés à résider séparément, ou si la communauté de vie a cessé, ou de la personne qui vit notoirement en situation maritale avec lui ; de toute personne physique ou morale, lorsque l'acte reproché était, face à un danger actuel ou imminent, nécessaire à la sauvegarde de la vie ou de l'intégrité physique de l'étranger, sauf s'il y a disproportion entre les moyens employés et la gravité de la menace, ou s'il a donné lieu à une contrepartie directe ou indirecte.

HISTORIQUE

Jusque dans les années 1990, aucun particulier ou association n'a été inquiété car l'ordonnance visait, à l'origine, les passeurs. Les premières tentatives ont eu lieu sous Charles Pasqua, puis, peu à peu, la législation a été modifiée. Il y a notamment eu, en 1996, une décision du Conseil constitutionnel admettant que la famille ne pouvait pas être poursuivie, ce qui veut dire, a contrario, que tous les autres, y compris les amis, peuvent l'être. Ce délit est donc extrêmement flou et s'applique au cas par cas, en fonction des tribunaux.

Une première dégradation a eu lieu durant les années 1990. Ainsi, en 1997, 100 000 personnes s'étaient déjà mobilisées en faveur de ces « délinquants de la solidarité » pour protester contre une disposition de la loi Debré incitant à la délation. A l'époque, l'émotion avait été très forte dans les milieux associatifs suite à l'affaire de Jacqueline Deltombe, une femme du Nord qui avait été condamnée, quoique dispensée de peine, pour avoir hébergé un immigré.

Cette pression s'est de nouveau accentuée à l'encontre des associations notamment sous la forme d'intimidations. Ainsi, même une association de la taille d'Emmaüs a été inquiétée car ils hébergent forcément, parmi les plus démunis, des étrangers sans papiers. Le but pour la police est de forcer à la délation.

Outre l'intimidation, une autre méthode consiste à essayer de trouver d'autres chefs d'inculpations. Ainsi, à Marseille, Charles Hoareau, un délégué de la CGT des chômeurs et précaires, a été condamné à cinq mois de prison avec sursis en 2000 pour violences sur policier pour avoir voulu empêcher l'embarquement d'un sans-papiers dans le port. Dans les affaires de personnes s'étant opposées à l'embarquement d'un immigré dans un avion, celles-ci sont poursuivies pour entrave à la circulation d'un aéronef. Il y a eu l'affaire de l'Asti de Nantes, une association qui a été accusée de proxénétisme parce qu'elle fournissait des attestations de domicile à des demandeurs d'asile parmi lesquels pouvaient figurer des prostituées. Le 20 août 2004, Charles Frammezelle et Jean-Claude Lenoir ont été déclarés, à Boulogne-sur-Mer, coupables d'avoir retiré des mandats postaux pour le compte de réfugiés sans papiers ; mais ils ont été dispensés de peine, le tribunal ayant estimé que les prévenus avaient servi une cause humanitaire. «*On n'est pas ici pour juger les délinquants de la solidarité*, avait déclaré le substitut. *La justice n'est pas une machine à broyer.* »

AUJOURD'HUI

En août 2006, après l'interpellation d'une mère dont les autorités ne trouvaient pas les enfants, en vue de l'expulsion de la famille, Nicole Musle, membre du MRAP et correspondante de RESF 57, accusée de cacher ou protéger ces enfants, a été placée en garde à vue dans les locaux de la gendarmerie de Sarralbe.

En septembre 2006, a Orléans, la police vient chercher à l'école l'enfant d'une maman en situation régulière, car elle a aidé une amie en situation irrégu-

lière... Elle est condamnée à 122 000 euros d'amende avec sursis et mise à l'épreuve cinq ans.

Le 11 novembre dernier, à Marseille, la police avait décidé l'expulsion par avion d'un père d'élèves scolarisées, M Douibi. Près de 200 militant-e-s ont investi l'aéroport de Marignane. Action exemplaire avec intervention sur le tarmac, médiatisation importante, solidarité des passager-e-s. 8 manifestant-e-s sont arrêté-e-s puis relâché-e-s. Mais au bout du compte, une grande victoire : M Douibi n'est pas embarqué dans l'avion, et comme sa durée de détention au Canet arrive à expiration, il est libéré. Du côté des autorités, la gifle est énorme et la riposte s'organise. Ce sont le préfet lui-même et le procureur d'Aix qui prennent l'initiative. Le 19 décembre, deux des animateurs/trices de RESF sont convoqués à l'hôtel de police. Le même jour, l'expulsion par ferry de deux pères de famille échoue grâce à la solidarité des marins de la CGT. D'autres expulsés seront refoulés d'Algérie et ramenés en France ! Il n'y a pas de « chef » au RESF et les prises de responsabilité sont réparties. Myriam Khelfi est étudiante. Elle milite aussi aux Femmes en noir et est très active dans le soutien à la Palestine. C'est elle qui a été interviewée par la télévision à Marignane. Florimond Guimard, professeur des écoles qui est aussi militant syndical et politique à la LCR, a joué dès les débuts du RESF 13 un très grand rôle d'organisation, de conciliation et de diffusion de l'information. Dès leur arrivée à l'hôtel de police, ils sont mis-e-s en garde à vue. Toute la journée, les manifestant-e-s se relaient devant l'Evêché aux cris de « Libérez nos camarades » ou « Police partout, justice nulle part ». Des sans-papiers aussi sont venu-e-s manifester. La police a monté contre Myriam et Florimond le dossier fumeux habituel : il y aurait eu des « violences » à Marignane, et une plainte a été déposée, seul moyen pour les keufs de se venger de leurs humiliations. Après plusieurs heures d'interrogatoire, Myriam et Florimond sont relâché-e-s. Pour Myriam, il n'y aura pas de suite. Mais Florimond est convoqué au tribunal de grande instance d'Aix le 20 avril avec diverses accusations pouvant « justifier » une sérieuse condamnation.

Mi-novembre, Arlette, membre du CAIR 08 (Collectif ardennais pour l'intégration des réfugiés) est mise à garde à vue suite à la décision de cacher une jeune enfant scolarisée dont les parents sont en rétention administrative. Elle sera libérée sans poursuite. La famille est en attente d'une régularisation, l'enfant toujours cachée.

Le 29 novembre, à l'aéroport de Roissy, Kadidja, habitante de Saint Denis et militante de l'association de chômeurs et précaires Apeis, prend un avion pour Bamako au Mali afin de retrouver sa famille paternelle. Alertée par des jeunes du syndicat Sud Etudiant, à l'enregistrement, de l'expulsion imminente d'un jeune sans papiers, elle prend l'initiative de s'opposer à cette expulsion, récupère un paquet de tracts, et part discuter lors de l'enregistrement avec les autres passagers pour demander à parler avec le commandant de bord et lui signifier le refus de voyager avec un expulsé. Une fois dans l'avion, les choses se précisent : un sans-papiers est présent, entouré de policiers. Le commandant ne se manifestant pas, Kadidja appelle les autres passagers à ne pas attacher les ceintures, ;un nombre important de passagers soutient cette action de solidarité. La police intervient et menace de trois mois de prison l'homme, qui finalement accepte sous cette pression de partir. La police relève l'identité de la militante. A son retour du Mali, le 24 décembre, la police des frontières interpelle Kadidja ,qui se voit accusée d'avoir « entravé volontairement la circulation d'un aéro nef». Son jugement devrait avoir lieu en avril. Elle risque cinq ans de prison et 18 000 euros d'amende.

Le 13 décembre, Bernadette (institutrice, membre de RESF) accompagnait à la préfecture de l'Ain un jeune Marocain majeur, étudiant l'année dernière, pour y déposer un dossier de réouverture. A la sortie, comme on ne leur avait pas donné de reçu alors que certains documents originaux étaient restés dans le bureau, ils sont retournés à la préfecture pour les demander. Longue attente, puis arrivée de quatre policiers à qui on demande d'emmener le jeune homme sous le coup d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière... Le chef du service des étrangers demande à Bernadette d'entrer dans son bureau pour qu'il lui donne des explications. Mais elle dit qu'elle préfère accompagner le jeune homme. Ce qu'elle fait. Devant la préfecture, les policiers,, très excités, décident de passer les menottes au garçon, le jettent à terre pour le faire malgré ses protestations. Bernadette proteste aussi, et les policiers la menottent également sans ménagement, pendant qu'elle s'adresse aux passants (il est midi), se fait connaître et leur demande de prévenir *Le Progrès*, dont les bureaux sont à deux pas. Les voilà emmenés au commissariat derrière le théâtre. Le jeune homme lui a transmis des papiers qu'elle préfère garder. On lui énumère les délits qu'elle est censée avoir commis, et on lui dit que c'est sa faute, qu'il ne faut pas se mêler de tout ça. Elle est relâchée au bout de deux heures. Le jeune Marocain est resté, lui.

Ce ne sont là que quelques exemples.

Vous l'avez compris : si vous vous montrez trop revendicatifs, si vous sortez des clous, l'Etat réagit vivement. Pour faire quelques exemples et montrer qui est le plus fort. Mais pour l'instant, cela n'empêche pas la lutte pour la régularisation de tous les sans-papiers de se poursuivre.

Camille,
le 24 janvier 2007

Brèves

Don Qui Chiotte ?

Suite à la brève parue dans le CA de Janvier, le point de point de vue à quelque peut changé. Aujourd'hui, on a plutôt l'impression de voir don Quichotte se battre contre des moulins à vents ! La plupart des points soulevés dans la Chartre du canal St martin du 25/12 sont passés aux oubliettes ! L'assoc. s'est contenté des minuscules propositions de Borloo, en s'émerveillant devant l'arnaque qu'est le droit au logement opposable. Finit la réquisition des logements vides, l'exigence de la création de logements sociaux ou de structure autogéré. Peut-être que ce sont les heures passés dans les cabinets ministériaux qui sont montées à la tête des chefs de l'assoc. ... Mais ce n'est pas une raison pour avoir donné de faux espoirs aux SDF. Car si quelques-uns se sont vus proposer des chambres d'hôtels, ce n'est que pour se re-retrouver à la rue 15 jours plus tard. Pendant ce temps-là, les tentes sont discrètement enlevées pour lever le camp. Sur Paris, une autre association «tente« de se mettre en place, mais elle semble s'embourber dans des querelles politiciennes qui dépassent largement les sans abris. Espérons qu'une nouvelle dynamique se mette rapidement en place car le froid hivernal est bel et bien arrivé. Plutôt que de pleurnicher pour des miettes à l'Etat, il faut directement se servir dans le parc de logements vides mis gracieusement à notre disposition par les spéculateurs immobilier ! À suivre.

Seba

Procès pour résister en photographiant

Sous le pseudonyme de Zetkin, une militante atypique de par ses choix et modes d'interventions rend compte au quotidien du harcèlement policier envers les sans-papiers de Calais. Quand la presse locale ferme les yeux sur les rafles et les exactions de l'Etat, Zetkin, par ses photos, dont malheureusement nous désespérons des commentaires qu'elle leurs associe, lutte et résiste. Dans l'interstice des rivalités qui animent les soutiens officiels à une mairie PCF volontairement absente du terrain, elle témoigne des violences. Témoin gênant, elle répond aujourd'hui devant les tribunaux de son activité militante.

Depuis novembre 2002, date de la fermeture du camp de Sangatte, Sarkozy clame publiquement *avoir réglé le problème et divisé par dix le nombre de candidats au passage vers l'Angleterre* ». Rien n'est moins vrai ! La réalité veut que 200 à 500 personnes fondent chaque jour l'espoir de déjouer les multiples contrôles afin, cachés dans un véhicule, de traverser la Manche. Insistons dailleurs sur le fait qu'elles y parviennent tôt ou tard ; non bien sûr sans avoir subi durant des semaines les rafles, les coups et l'humiliation. En fait de « *solution* », l'Etat s'est acharné toutes ces années à conduire les soutiens devant les tribunaux, à éloigner avec discrétion et par la contrainte les sans-papiers. Lâchés dans la nature ou placés en CADA à plusieurs centaines de kilomètres de la côte, ceux-ci reprennent inlassablement le chemin du littoral, victimes d'un jeu de va-et-vient dénoncé récemment au regard de la loi par un juge des libertés.

Cela dit, ce ne sont pas quelques indignations de magistrat qui freineront l'Etat dans son entreprise de harcèlement ; d'autant que, sur le terrain, la préfecture joue maintenant le pourrissement et attise implicitement la tension entre les groupes de sans-papiers. Une manière commode de réactiver la figure de l'immigré facteur de troubles et potentiellement dangereux.

Par ailleurs, si depuis cinq ansaucune mobilisation sérieuse et seule capable de desserrer l'étau policier n'a vu le jour, c'est que personne sur le littoral n'y a intérêt. En premier lieu, les soutiens officiels,, par ailleurs fort mal récompensés de leurs efforts par la justice, après avoir usé de tous les coups tordus à l'encontre de quiconque sortait la question du credo charitable et du pathos. Les politiciens de la gauche socialiste et communiste ensuite, qui en 2002 saluèrent l'« *action de M. Sarkozy* » et retrouvent aujourd'hui — miracle des élections — toute leur « *indignation* ». La presse locale enfin, jamais en reste, toujours à l'affût d'une identité, d'un portrait de militant-e à placarder dans ses colonnes, agrémenté de commentaires vraiment dégueulasses, en l'espèce du lynchage pur et simple.

LES FLICS N'ONT PAS LE SOURIRE

Dans ce marasme, Zetkin oppose aux flics la menace d'un simple appareil photo. Elle est bien sûr isolée sur ce terrain mais déterminée, un peu à la manière des parents, voisins et amis qui aujourd'hui se solidarisent concrètement avec les enfants de sans-papiers. On ne peut nier le caractère un peu « *spont* » et souvent déconcertant de ses interventions, mais il faut leur reconnaître parfois une relative efficacité. Peu à l'aise devant l'objectif, les CRS y regardent alors à deux fois avant de se déchaîner. Bien sîr, ce sont moins les talents de la « photographe » que sa présence jour après jour auprès des Somaliens, Erythréens, Palestiniens ou Afghans qui donne du sens à son action dont les perspectives sont, nous l'aurons compris, très limitées. Et puis, ses témoignages en images circulent sur différents sites de contre-information, alors naturellement la police réprime. D'abord dans les rues de Calais, où l'intimidation, les provocations, la filature et les gardes à vue n'ont jusqu'à aujourd'hui pas eu raison de son obstination. Les tribunaux, à leur tour, lui réclament des comptes.

PROCÈS EN SÉRIE

Le 16 janvier, Zetkin devait ainsi répondre d« outrage à agent de la force publique » au tribunal de Boulogne / Mer ; deux CRSlui réclamaient 1 500 euros. Le procès fut à la hauteur de ce que l'on attendait. La procureur, la première, rappela l'exemplarité de la police, son dévouement au service de la population et des citoyens : elle connaît personnellement — et on ne rit pas, s'il vous plaît — des C.R.S qui ont « *sauvé une mère et son enfant cachés dans un bidon d'huile* ». Elle se livre ensuite à une véritable déclaration d'amour qu'elle oppose à la mauvaise foi de Zetkin ; elle ne signe pas les procès-verbaux de garde à vue et l'accuse de qualifier les flics de « *nazis* ». Bref, Zetkin ne respecte pas l'ordre républicain, c'est inadmissible !

Vint le tour de l'avocat d'un plaignant, impayable lui aussi, dont le « *cœur saigne* » à l'idée que l'on puisse comparer son client à « *un sbire d'une dictature implacable* ». L'avocate de Zetkin attaqua sous un angle assez politique : « *La situation calaisienne est particulière, l'appartenance politique de l'accusée, bien que ce ne soit pas à ce titre qu'elle intervienne, plaide contre elle.* « Puis : « *Elle dérange la police dans ses agissements, c'est précisément ce qui la motive à se débarrasser d'elle. Nous savons que la police n'a pas d'ordre précis, elle fait le ménage pour répondre aux ordres de la hiérarchie... Et puis, nous ne sommes pas inconscients, la parole de l'institution policière contre une citoyenne isolée, on connaît la suite...* » Pour conclure : « *Les comportements scandaleux de la police ont été diffusés sur France 2 quelques jours auparavant, c'est cette logique inadmissible que je demande de casser par la relaxe !* » Zetkin a été condamnée à verser 600 euros pour « faits présumés d'injure sur le site où se regroupent les réfugiés » .

Un prochain procès pour diffamation et injures est attendu, il concernera également un site web de contre-information régional sur lequel Zetkin publie régulièrement ses photos. Affaire à suivre, donc.

Xavier,
Boulogne /Mer, le 25 janvier 2007

BIG BROTHER

LES MAIRES INVITÉS, UNE FOIS DE PLUS, À LA DÉLATION

Dans l'article 2 du décret n° 2006-1561 du 8 décembre 2006 relatif au regroupement familial des étrangers (modifiant le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, le CESEDA), nous pouvons lire :

« Art. R. 421-19-1. -Le maire, s'il a été saisi à cette fin par le préfet ou, à Paris, par le préfet de police, dispose d'un délai de deux mois pour transmettre à celui-ci son avis sur le respect par le demandeur des principes fondamentaux reconnus par les lois de la République. En l'absence de réponse du maire à l'expiration de ce délai, cet avis est réputé rendu. »

Ce décret très récent a déjà entraîné une lettre du préfet de l'Oise aux maires de ce département. Il leur demande de vérifier certains aspects relevant de la vie privée des personnes ayant déposé une demande de regroupement familial... ainsi que « *tous renseignements utiles que vous pourriez recueillir sur la conduite et la moralité du requérant au regard de l'ordre public* ». Enfin : « *Au cas où il apparaîtrait que certains membres de la famille, dont l'introduction est sollicitée, résident déjà en France, il vous appartient de m'en faire part.* »

M. le maire de Montataire a répondu sans ambiguïté au préfet de son département : « *Je suis extrêmement surpris de la teneur de votre courrier. Comment en effet le maire que je suis pourrait-il s'immiscer dans certains aspects de la vie privée de ces personnes sans porter atteinte aux principes de la déclaration des droits de l'homme ? Ces personnes, jusqu'à preuve du contraire, sont protégées par toutes les conventions internationales et par le droit français et tant qu'il n'y a pas manifestement trouble à l'ordre public et atteinte à la loi, je m'interroge sur la légalité d'une intervention d'un maire dans des affaires privées...* »

A ce jour, nous ignorons si d'autres préfets se sont engagés dans cette demande de délation. Notons tout de même que les maires peuvent encore refuser ce type de sollicitation. Jusqu'à quand ?

Ce décret rejoint la loi sur la prévention de la délinquance qui devrait être adoptée prochainement, et qui donne des fonctions de contrôle social, de fichage et de coercition aux maires des communes.

RÉSISTANCE BORDELAISE

Les arrêtés municipaux anti-mendicité sont connus. Mais il y en a bien d'autres. C'est ainsi qu'à Bordeaux deux arrêtés municipaux, en date d'avril 2000, interdisent la distribution de tracts dans les rues de la ville sans autorisation de la mairie UMP (!), ainsi que l'affichage libre sur les murs et les vitrines de lieux fermés ou abandonnés. La municipalité, reprise récemment par A. Juppé, vise ainsi toute opposition politique non institutionnelle et la culture non officielle en prétextant... la sécurité et la propreté de la ville, pendant que la pub. inonde la ville. Les amendes tombent : 90 euros par affiche ! Bien sûr, les poursuites sont arbitraires (comme les lettres de cachet) et toute distribution de tracts ou tout collage d'affiches peut se terminer par une interpellation policière.

Les partis politiques dits d'opposition ne pipent pas... Qui ne dit mot consent !

C'est dans ce contexte qu'un collectif pour la liberté d'expression à Bordeaux s'est constitué. Il distribue des tracts en toute illégalité, et appelait à un rassemblement le 13 janvier... Et il y aura bien d'autres rendez-vous afin de rendre caducs ces deux arrêtés municipaux.

Contacts : http://php.espace.free.fr et hacktivismes@gmail.com

FICHAGE À L'ÉDUCATION NATIONALE

Nous en avons déjà parlé dans *CA* : Il s'agit de « base élèves ». Rappelons brièvement que « base élèves » est le nom choisi par le ministère de l'Education nationale pour baptiser son système de fichage informatisé de la maternelle au CM2. Il est expérimenté dans 21 départements (plus de 100 écoles dans celui de la Marne) et devrait être généralisé, par étapes, dans trois ans, à l'ensemble du territoire. Toutes les données familiales, sociales, scolaires et identitaires des élèves seraient ainsi transmises par les directeurs d'école, et arriveraient via Internet dans un fichier national partiellement accessible aux maires. Ce fichage renvoie lui aussi à la loi sur la prévention de la délinquance.

On est bien au-delà du souci de l'administration quant à l'amélioration de la gestion de l'école élémentaire. Il suffit, pour s'en persuader, de lire certains champs à renseigner comme : nationalité, date d'entrée en France, langue et culture d'origine, résultats scolaires, aides spécialisées reçues, absences, intervenants éventuels, situation familiale, santé... Autant d'items qui montrent que la gestion des flux et des besoins éducatifs des enfants est loin d'être la seule raison de ce fichier. Là encore, nous ne pouvons oublier l'obsession de contrôle des populations étrangères, qui plus est celles qui n'ont pas encore ou plus l'autorisation de séjour sur notre territoire. C'est d'ailleurs ce qu'a avoué l'inspecteur de l'académie des Pyrénées-Orientales, où « base élèves » est expérimenté depuis 2004, en reconnaissant que c'est « la plus grande source d'information sur l'immigration ».

Dans le contexte sécuritaire actuel avec les amalgames entre « familles issues de l'immigration » et délinquance, ainsi qu'entre curiosité, jeux de découverte sexuelle et autres signes de vie des enfants de maternelle, et déviances ou troubles mentaux, la « base élèves » est d'autant plus dangereuse qu'elle centralise et croise des informations personnelles.

Des syndicats d'enseignants, des associations de parents d'élèves prennent position dans les conseils d'école, alertent les parents et organisent des actions contre ce projet. Cette information est aujourd'hui reprise par des collectifs anti-délation qui se sont créés contre les diverses lois ou projets Sarkozy. C'est ainsi qu'une quinzaine de directeurs/trices d'école d'Ille-et-Vilaine, département concerné par l'expérimentation, refusent de renseigner la « base élèves ». Fin décembre, un inspecteur de l'Education nationale a menacé une de ces directrices d'école d'une suspension totale du traitement et de sa destitution de la fonction de direction. La gravité de cette menace en dit long sur les enjeux de ce fichage. Dans d'autres départements, des directeurs/trices d'école refusent de répondre à certains items, d'autres indiquent que tous leurs élèves ont la nationalité française...

Pour plus d'infos, entre autres : http://www.ldh-toulon.net

VIOLENCES SCOLAIRES : UN NOUVEAU LOGICIEL ARRIVE !

A la veille de la rentrée scolaire 2006-2007, l'hebdomadaire *Le Point* avait utilisé des chiffres bruts du logiciel Signa (créé en 2001) pour établir un classement des « établissements scolaires les plus violents ». Cela avait fait scandale car : ce logiciel mêlait 27 actes de nature complètement différente ; certains établissements avaient fait le maximum de signalements afin d'obtenir plus de moyens... pendant que d'autres, flairant le piège, s'étaient abstenus.

Ce miniscandale avait entraîné un mot d'ordre de boycott de ce logiciel par le principal syndicat des chefs d'établissements scolaires, mot d'ordre extrêmement bien suivi, à tel point que ce logiciel est tombé en désuétude dès le premier trimestre de cette année scolaire. Mais le ministère de l'Education nationale ne s'en laisse pas conter, puisqu'il vient de mettre au point un nouveau logiciel permettant toujours de soi-disant « mesurer la violence dans un établissement ». A suivre...

« BIG BROTHER AWARDS 2006 »

Le palmarès 2006 des Big Brother Awards France est sorti le 20 janvier 2007. Notons que les directeurs d'école d'Ille-et-Vilaine dont il est fait mention ci-dessus ont obtenu le prix Voltaire de la vigilance. Nous reviendrons le mois prochain sur les lauréats.

Du « populisme » bien compris

On l'aura remarqué, l'emploi du mot « populisme » est très tendance, ces dernières saisons, dans les médias occidentaux. Mais, selon leur sensibilité politique, journalistes et élu-e-s en habillent des leaders soit latino-américains de gauche, soit d'Europe centrale et de l'Est de droite... quand ils n'en revêtent pas ici, à l'occasion, Sarkozy, « Ségolène » ou A. Laguiller pour certaines de leurs pratiques[1]...

L'utilisation tous azimuts du même terme, un fourre-tout devenu aussi vaste que vague, afin de mieux fustiger des personnes[2] aux orientations politiques très diverses a de quoi interroger : quelles en sont donc les raisons, et quels enjeux y a-t-il derrière, pour ces défenseurs de la démocratie représentative ? Répondre à de telles questions implique de quitter le terrain de la Vertu contre le Vice sur lequel ceux-ci placent couramment le « combat contre le populisme » — avec, en France, l'incarnation parfaite de ce dernier en un Le Pen débectant à souhait par sa trogne de vieux forban et ses éructations aux relents racistes.

INGRÉDIENTS DU « POPULISME »

Quelques traits caractérisent classiquement les mouvements dits « populistes » : une vision du monde opposée à celle de la démocratie représentative ; un chef charismatique visant à se rallier le plus grand nombre par de virulentes charges contre l'élite au pouvoir ; l'idée que cette élite trahit les intérêts de la majorité, et qu'il faut donc lui retirer l'appareil d'Etat pour le mettre vraiment au service du peuple ; des solutions aux problèmes économiques et sociaux existants présentées comme émanant de l'« opinion publique » et étant applicables tout de suite. Mais, surtout, le populiste est réputé extrémiste ; son discours, démagogique ; l'« opinion publique » dont il se réclame, accusée de monolithisme ; quant à ses propositions, elles sont rejetées comme simplistes parce que ne prenant pas en compte la complexité du monde, en particulier moderne.

Cependant, au cours de l'histoire récente, certains « populistes » ont défendu des options ultraconservatrices (tel un Boulanger en France), et donc représenté une réaction passéiste contre le régime en place ; d'autres ont avancé des options nationales et sociales, voire « socialistes » (tel un Peron, d'inspiration mussolinienne, en Argentine), et donc affiché au contraire une recherche de valeurs radicalement nouvelles. De même, certains estampillés « populistes » aujourd'hui prônent la mise en place d'institutions autoritaires (comme un Orban, partisan de la Grande Hongrie), alors que d'autres parlent de « démocratie directe » (comme un Chavez au Venezuela). Enfin, l'élite dont les méfaits sont dénoncés varie : elle peut être constituée par l'administration, les milieux d'argent, une minorité ethnique sur le territoire national... ou par des organismes internationaux tels que ceux de l'Union européenne ou encore de l'OTAN.

Au bout du compte, le véritable dénominateur commun des mouvements appelés « populistes » — du poujadisme franchouillard des petits comms ici au « siderovisme » bulgare anti-Roms et anti-Occidentaux — est la « volonté populaire » dont tous se revendiquent. Car c'est à partir d'elle qu'ils s'opposent à la démocratie parlementaire, en faisant ressortir que ses représentant-e-s l'utilisent dans leur propre intérêt, et non dans celui du peuple comme ils-elles le prétendent. Et c'est à partir d'elle également que ces représentants qualifient leurs ennemis de « populistes », sur l'accusation qu'ils prêtent une attention exagérée audit peuple[3].

USAGE DU « POPULISME »

Une telle approche du « populisme » permet de comprendre son intérêt pour les tenants de la démocratie représentative... et d'aider à éviter le piège grâce auquel ceux-ci réussissent, en période électorale, à obtenir ponctuellement l'appui de personnes censées ne se situer dans aucun de ces deux camps. L'exemple de la France est à cet égard frappant, puisque la classe au pouvoir s'y sert du « populisme » comme d'un repoussoir[4], et quiconque critique son modèle institutionnel y court le risque de se voir catalogué comme tel.

C'est bien connu, les « vrai-e-s » démocrates sont des adeptes de la modération et de la tolérance ; ce sont donc les dignes représentant-e-s du tout aussi « vrai » peuple — qui est composé des citoyens chéris par les révolutionnaires bourgeois de 1789, entrés ensuite comme « bons pères de famille » dans le code napoléonien, et qui, rejoints depuis la Libération par les « vraies » citoyennes, se montrent respectueux des organes politiques et médiatiques républicains. A l'opposée, il y a les « faux » démocrates, experts en promesses démagogiques et campagnes de propagande fondées sur une flatterie du « bas peuple »... dont les promesses préélectorales attrape-tout des susdits « vrais » sont absolument dénuées.

De même, les « démocrates » veillent à garder une certaine distance envers « leurs » électeur-rice-s ; pas question de se laisser emporter, comme le font les « populistes », par les passions et les vils instincts de la « populace ». Mais assimiler cette préoccupation à un mépris de classe ou à la défense de prérogatives du même tonneau ne peut être que la marque d'un très mauvais esprit, puisque seul le souci de l'« intérêt général » anime « nos » élu-e-s.

FONCTION DU « POPULISME »

En fait, les mouvements « populistes » sont le pendant nécessaire des régimes représentatifs : si les premiers n'existaient pas, les seconds devraient fréquemment les inventer pour maintenir une cohésion sociale en leur faveur ; et, à l'inverse, les premiers se développent en réaction au système économique sur lequel repose le pouvoir des seconds. Le « populiste » est l'épouvantail que les « démocrates » agitent par instants pour faire entrer dans le bercail républicain les brebis égarées ; ils-elles en ont besoin pour resserrer les rangs autour d'eux, comme ils ont naguère eu besoin de la menace totalitaire.

Pourtant, avec la fin du nazisme et du stalinisme, on aurait pu imaginer les démocraties parlementaires dégagées de toute crainte par rapport à leurs merveilleuses institutions : ne nous a-t-on pas présenté la chute du mur de Berlin comme la promesse d'un avenir radieux, vu que le « communisme » était à coup sûr enseveli sous ses décombres ? Et ne nous a-t-on pas assuré, alors, que nous étions, avec le triomphe complet du « libéralisme » libérateur, parvenu-e-s au stade ultime de l'Histoire ? (Cet air chanté sur tous les tons et toutes les ondes n'ayant bien sûr rien à voir avec celui de la Propagande.) Pourquoi donc, sous des cieux aussi délicieux, nous annonce-t-on maintenant via la presse qu'il pleut des « populismes », et surtout pourquoi certains d'entre eux obtiennent-ils autant de succès ?

Des raisons à la fois habituelles et nouvelles, internes et externes aux Etats occidentaux, contribuent à éclairer cette mode à laquelle cèdent nombre de leurs responsables politiques et médiatiques.

D'abord, on l'a dit, le pouvoir — et pas seulement dans sa version totalitaire à la Big Brother — a toujours besoin de diposer d'un ennemi clairement étiqueté, et le

vocable « populiste », avec sa connotation péjorative, constitue un moyen très commode d'épingler pour partie la contestation de l'ordre existant.

Parler de rendre au peuple l'argent que ses représentant-e-s lui ont volé ? Du « populisme », limite obscène ! s'indigne-t-on. Critiquer le monopole de la violence concédé à l'Etat pour assurer la sécurité des gens parce qu'il le fait selon ses propres critères (de classe, ethnique...) ? Du « populisme », rien que du « populisme », on nous serine... et le tour est joué. Quelle que soit l'implication de leurs membres dans les affaires et scandales qui atterrissent périodiquement sur la place publique, dirigeant-e-s politiques et subordonné-e-s (juges, policiers...) se serrent les coudes. Pas question de s'abaisser à une explication de texte sur des questions aussi « triviales ». Cette morgue qui nourrit depuis les origines l'antiparlementarisme du « Tous pourris ! » n'est pas pour rien dans le développement actuel de l'abstentionnisme et la montée de mouvements extraparlementaires. A l'instar des Etats-Unis, les « démocraties » occidentales fonctionnent, on le sait, sur un électorat en constant effritement qui désigne aux plus hautes fonctions des candidats toujours plus minoritaires au regard de la population.

Mais, la meilleure défense étant l'attaque, cette réalité n'empêche pas les élu-e-s de retourner la critique de ne pas servir les intérêts du peuple en accusant, dès que l'occasion s'en présente, les chefs « populistes » de prétendre quant à eux le faire à seule fin de servir leurs intérêts particuliers. A la vérité, sur ce registre, c'est bien comme si les politicien-ne-s, à travers ces « populistes », se regardaient dans un miroir juste un peu déformant ; car qui d'entre eux-elles n'a pas semblable préoccupation ? Ils-elles n'en rangent pas moins l'opportunisme, l'électoralisme, la flatterie et la démagogie sous le bonnet « populisme » — pour faire éventuellement porter celui-ci, à l'approche d'un scrutin, à quelque concurrent[5].

ENJEUX DU « POPULISME »

La vogue présente du « populisme » dans les médias européens découle cependant surtout de la mondialisation du capitalisme. L'exploitation de nouveaux marchés d'emploi et de commerce sur tous les continents se traduit en effet tant par l'accroissement de la misère, du chômage et de la précarité pour le salariat en Occident que par une dégradation des conditions de travail et de vie pour la population de nombreuses autres parties du monde. De là, un peu partout, des tensions sociales et la formation de regroupements montrant une hostilité croissante envers les institutions politiques qui imposent au niveau international les règles économiques responsables de cette situation. Et de là les accusations de « populisme » jetées contre des leaders incarnant, quel que soit leur programme, une résistance à l'ordre mondial — la *pax americana* ou celle venant d'Europe.

Gageons donc que le classement d'un Chavez dans la catégorie « populiste » correspond davantage à la campagne de dénigrement conduite par son opposition et par les Etats-Unis, depuis son accession à la présidence du Venezuela en 1998, qu'au « processus populaire » lancé à travers sa « révolution bolivarienne ». Il y a eu le coup d'Etat avorté contre lui, en 2002 ; de grandes manœuvres économiques visant sa déstabilisation, jusqu'en 2003... Accusé d'acheter le vote des pauvres en dilapidant la manne pétrolière au profit des programmes sociaux, Chavez est coupable d'appeler à la lutte contre la domination américaine et le « néolibéralisme », et d'être trop populaire auprès de la paysannerie, avec sa politique d'appropriation des terres.

En Europe de l'Est, les mouvements « populistes » qui se sont multipliés ne ressemblent guère au chavisme, en raison de données spécifiques liées aux questions d'identité nationale et à l'histoire de cette région ; le rôle du capitalisme a néanmoins été tout aussi déterminant dans leur expansion. Avec l'effondrement des Etats « communistes », un discours ultranationaliste et « populiste » est porté dans plusieurs pays par de grandes formations conservatrices ou socialisantes — présentes ou non dans les Parlements ou gouvernements — contre le « néolibéralisme » et sa « démocratie » ainsi que contre les « bandits » ou « voleurs » au pouvoir. Car ce pouvoir, qu'il soit de droite ou de gauche, a permis beaucoup d'enrichissement personnel ; et l'alternance a discrédité la parole des partis institutionnels dans leur ensemble, puisque les gouvernants successifs ont conduit peu ou prou la même politique, tendue vers un seul objectif : rejoindre l'Union européenne. La gauche a appliqué des recettes libérales pour réaliser la transition vers l'économie de marché, tandis que la droite mettait un bémol à son souverainisme. Et, en politique internationale, le pragmatisme a régné de même (le PS bulgare a par exemple choisi l'adhésion à l'OTAN, après s'y être opposé).

Si la « morale », la « dignité » et la « justice » sont souvent mises en avant dans les discours des mouvements « populistes », on y trouve aussi beaucoup de récriminations contre les abus commis durant ces quinze dernières années de bouleversement économique qu'a apportées la « révolution capitaliste », ainsi que de revendications à l'adresse de l'Occident. Les énormes frustrations sociales incitent, en Pologne, le parti Samoobrona d'A. Lepper à réclamer plus d'Etat, pour puiser dans les réserves de la Banque nationale afin d'aider les gens au chômage ; il a par ailleurs accepté l'Union européenne quand les agriculteurs polonais ont commencé à toucher les aides directes de Bruxelles, et ne parle maintenant plus que d'en renégocier les conditions d'entrée. Et puis, dans un pareil contexte, le racisme ne manque évidemment pas de porte-étendard — B. Becali, en Roumanie, s'en prend à la fois aux « ennemis de l'extérieur » (le FMI, l'OTAN, l'UE...) et de l'« intérieur » (les communautés rom, turque et hongroise) ; I. Slota, en Slovaquie, ou V. Tudor, en Roumanie, se répandent en diatribes xénophobes ou antisémites...

Cependant, ce qui dérange vraiment les « démocrates » occidentaux est bien que ces « populistes » refusent le poids des tutelles (après celle de l'URSS, ils ne veulent pas de celle de Bruxelles)... et qu'ils séduisent, ce faisant, autant de gens — ceux qui ont le plus souffert du chambardement économique intervenu (pas seulement des vieux et des illettrés, comme on voudrait nous en convaincre) et qui se situent en priorité au bas de l'échelle sociale.

C'est cette réalité de classe qu'il ne faut pas oublier de prendre en compte quand les « démocrates » de nos contrées chargent le baudet des « populistes » et crient haro dessus. Sauf à vouloir défendre leur modèle d'institutions, on ne peut se contenter de les applaudir aveuglément ou de surenchérir : on doit y regarder de plus près... et de toute façon rejeter les uns avec les autres.

Vanina

1. Notamment, concernant les deux premiers, pour les mesures qu'ils préconisent contre l'insécurité ou la délinquance et leur type de campagne électorale tapageuse et provocatrice ; concernant la candidate LO, pour ses véhémentes envolées « contre les patrons », régulièrement placardées sur les murs des grandes villes.
2. Essentiellement des hommes, car si de plus en plus de politiciennes sont désignées comme « dames de fer » (voir les récents titres du *Monde*, par exemple, sur la ministre néerlandaise R. Verdonk ou la maire de Varsovie H. Gronkiewicz-Waltz), les femmes sont en effet (encore ?) rarement dites « populistes ». On parle plutôt d'un penchant qu'ont certaines politiciennes pour le « populisme » que d'une véritable adhésion à celui-ci (voir la candidate PS française et sa « démocratie participative », CA n° 163).
3. Noël Mamère a par exemple désigné de la sorte, en 2003, ceux qui ne pensaient pas, comme lui, que le projet de traité constitutionnel européen aurait dû être ratifié par le Parlement français, au lieu d'être soumis à un référendum populaire.
4. Voir, sous la présidence de Mitterrand, la façon dont le PS a favorisé la montée du Front national ; et aussi le plébiscite de Chirac au second tour de la présidentielle de 2002 contre Le Pen.
5. Ce pauvre Bové lui-même en a fait récemment les frais. Quant aux clans respectifs du tandem Ségo-Sarko, ils sont passés maîtres dans un tel art.

Oaxaca : « La Commune n'est pas morte... »

Pour tenter de cerner la situation à Oaxaca en cette fin de janvier 2007, on dispose de bien peu de certitudes, bien peu de faits. La répression signifie non seulement la vengeance du pouvoir contre ceux qui l'ont défié, mais aussi l'effacement de toutes les traces de leur lutte, la dissimulation et le mensonge sur ce qui s'est réellement passé et sur ce qui se passe encore. Aujourd'hui, Oaxaca a retrouvé son aspect, nous dit-on, *normal* : les murs ont été nettoyés de tous les graffitis ; toutes les barricades, déblayées ; l'APPO (Assemblée populaire des peuples d'Oaxaca) a rendu sa radio à l'Université et le grouillement des Robocop a cessé sur le Zocalo, la place centrale. Les forces de sécurité ont été déployées à la périphérie de la ville. Un fait est certain : Oaxaca n'est plus cette « commune libre » qui s'était édifiée en quelques mois de conflit avec les autorités et d'approfondissement politique. Il est tout aussi certain que la répression a été féroce, mais il est difficile d'en faire un bilan précis, tant le mensonge et le secret, instruments de terreur comme la violence, y ont tenu de place. Enfin, un autre fait semble assuré, bien que plus difficile à établir : le mouvement n'a pas été brisé.

La machine répressive a mis en jeu des éléments de l'armée, de la police fédérale préventive (unités anti-émeutes), de la police de l'Etat d'Oaxaca et des polices municipales ainsi que des paramilitaires ou policiers en civil. Elle s'est attaquée non seulement à la capitale de l'Etat mais aussi à beaucoup de localités de la périphérie et des deux sierras (Norte et Sur) qui encadrent la vallée centrale, où s'étale la ville d'Oaxaca. Elle s'est particulièrement déchaînée pendant la dernière semaine de novembre, à la suite de la grande manifestation du 25, organisée pour exiger le départ de la PFP, et qui s'est terminée par des affrontements violents avec la police et par des incendies de bâtiments publics, attribués depuis à des provocateurs.

Une stratégie contre-insurrectionnelle...

Selon les enquêtes menées par la Commission civile internationale d'observation des droits humains (organisation de tendance libertaire, basée à Barcelone), dont les conclusions nous ont été communiquées par un camarade qui y a participé pendant deux semaines, le nombre des morts – depuis le début du mouvement – s'établirait à 23 (le gouvernement n'en reconnaît que 10). On soupçonne des cas de disparition, mais sans qu'on ait pu les prouver. Le nombre des blessés est important mais non précisé. De même pour les arrestations et les incarcérations, qui ont souvent eu lieu dans des prisons très éloignées et dans des quartiers de haute ou moyenne sécurité. Au cours des arrestations et des transferts, les tortures physiques (notamment brûlures, et doigts brisés) et psychologiques, les agressions sexuelles, les humiliations ont été à peu près systématiques... Arrestations et séquestrations arbitraires, perquisitions sans mandat, inculpations sur la base de « preuves » fabriquées, déni des libertés élémentaires (de déplacement, d'expression, d'information...), des droits syndicaux, des droits des élus, du droit d'être assisté par un avocat, etc., ont fait de l'Etat de droit une sinistre blague.

Si nous citons tous ces faits, ce n'est pas pour figer la population d'Oaxaca dans la posture du martyre, de la victime, et faire oublier sa créativité, son courage, son agressivité. C'est parce qu'ils éclairent à la fois la vraie nature de la démocratie mexicaine (et, à bien des égards, de tous les régimes prétendus démocratiques) et ce qui semble bien être une stratégie. Manifestement, le pouvoir n'en a pas d'autre que la répression : le 4 décembre, Flavio Soza, l'un des porte-parole de l'APPO, et trois autres de ses membres venus à Mexico pour négocier avec le pouvoir fédéral ont été arrêtés et inculpés de trahison. Et ce qui frappe, dans la façon dont cette répression est menée, c'est sa violence – contre un mouvement qui, lui, n'a fait de la violence qu'un usage très modéré et purement défensif – et sa cruauté, son mépris total du droit et, de façon plus significative encore, son caractère indiscriminé. Si les militants de la section 22 du Syndicat des enseignants et plus encore les Indiens ont été des cibles de choix, personne, militant ou non, manifestant ou non, homme ou femme, jeune ou vieux, ne pouvait s'estimer à l'abri. Il s'agit manifestement de terroriser l'ensemble d'une population. Selon notre camarade cité plus haut, se met en place une stratégie de contre-insurrection sur le modèle de ce qui s'est pratiqué en Amérique centrale, alors même qu'il n'y a pas ici de guérilla à briser, mais bien une population qui n'a fait usage pour défendre ses revendications contre la police que de cocktails et de lance-pierres.

Le satrape Ulises Ruiz chante sur tous les tons de la propagande que le calme et la tranquillité sont revenus dans sa bonne ville, mais il va jusqu'à craindre une manifestation d'enfants pour le jour des rois mages, et il est amené à prendre des mesures draconiennes pour tenter de s'en protéger, en vain. Les flics ont bien formé un cordon menaçant tout autour des femmes de la Como (Coordinadora de las mujeres de Oaxaca, Primero de agosto) qui, sur la place de Santo Domingo, récupéraient des jouets pour les enfants des prisonniers, des disparus, et pour les enfants de la ville ; les gens ont passé outre à ce barrage de la flicaille et ont apporté des jouets en grand nombre, neufs, et jusqu'à des tricycles. Le jour de la distribution des jouets, ce samedi, les flics ont interdit l'accès à la place Santo Domingo en barrant par de hautes grilles et par leur présence les rues qui y mènent, mais la distribution des jouets s'est faite sur une autre place, la place Carmen Alto, et elle a eu un énorme succès. Ulises Ruiz a loué plus de 40 autobus pour faire venir les paysans du CROC, le syndicat maison, et occuper la place de la Danza d'où devait partir la manifestation des enfants ; plus de 300 enfants sont partis de la rue qui se trouve à côté de la place. »

Un témoin oculaire

... contre la résistance populaire au capitalisme moderne

Le but de cette stratégie, c'est d'abord de consolider la légitimité douteuse de Calderon en le posant comme un homme d'ordre. Déjà, pendant la campagne électorale, la mise en spectacle médiatique de scènes d'extrême violence à Atenco avait contribué à faire basculer de son côté des couches sociales inquiètes des signes d'instabilité qui se multipliaient. Et à présent,

le voilà qui prétend s'en prendre aux narcotrafiquants qui s'implantent de plus en plus solidement dans le pays... Mais ne rions pas : les enjeux d'un conflit comme celui d'Oaxaca sont des plus graves. Pour le capitalisme mexicain, nord-américain et plus largement occidental, il s'agit de renverser tous les obstacles qui risqueraient de s'opposer à l'exploitation modernisée du pays, telle que le Plan Puebla Panama (voir *CA* de décembre 2006) peut en donner une idée. Ces obstacles, c'est la propriété indivise du sol des communautés indigènes qu'il s'agit de transformer en propriété privée pour ouvrir la voie à l'agriculture industrielle, à l'exploitation « rationnelle » des forêts ou au tourisme ; ce sont les liens communautaires, les solidarités qu'il faut briser pour « libérer » une main-d'œuvre employable à bas prix dans des bagnes industriels ; et ce sont bien évidemment les mouvements qui, comme celui du Chiapas ou celui d'Oaxaca, défient les pouvoirs établis, commencent à mettre en œuvre des formes d'autogouvernement et démasquent la véritable nature de la démocratie parlementaire et partidaire. Or, à cet égard, l'exemple d'Oaxaca est particulièrement dangereux. Car, si certaines traditions indiennes ont indéniablement joué un rôle dans la mise en place d'une démocratie d'assemblée, l'APPO n'a rien d'un *revival* d'institutions exhumées d'un passé indien révolu. A la différence du mouvement zapatiste du Chiapas, elle a réalisé la conjonction du mouvement indien avec un soulèvement populaire urbain (lui-même pour une bonne part indien, c'est vrai) porté par des exigences à la fois sociales, culturelles et politiques.

Or, on a quelques raisons de penser que le conflit n'est pas clos et que, s'agissant de la « Commune » d'Oaxaca, la répression n'a pas brisé le courant de fond qui l'a édifiée. Des manifestations ont lieu pour protester contre les arrestations et les détentions arbitraires, réclamer la libération des détenus, dénoncer les agressions sexuelles dont sont quotidiennement victimes des femmes de la part des policiers. Une trentaine de détenus ont signé ensemble une lettre affirmant leur innocence et refusant de demander pardon aux autorités pour des délits qu'ils n'ont pas commis. La solidarité s'organise pour assurer la défense des inculpés et pour aider des familles sans ressource dont des membres ont été incarcérés à des centaines de kilomètres de là.

La répression, le retour de Ruiz, le gouverneur détesté, dans sa capitale n'ont évidemment pas éteint le sentiment de révolte contre la monstrueuse injustice de la société, contre le cynisme et l'hypocrisie conjugués du système de pouvoir, contre le déni de toute dignité au peuple... Notre camarade déjà cité a été vivement frappé, au cours des nombreuses conversations qu'il a eues avec de « simples gens », par leur détermination à changer tout cela. « Beaucoup m'ont dit, même d'anciens partisans du PRI, que ce qui s'est passé à Oaxaca depuis six mois avait complètement changé leur façon de voir et même leur vie. »

Enfin, le mouvement continue à s'étendre dans certaines parties de l'Etat, notamment en milieu indigène. Au plus fort de la répression, les 28 et 29 novembre, plus de 300 personnes, dont des membres de l'APPO recherchés, ainsi que les autorités municipales et les organisations locales et régionales de 14 peuples indiens, ont participé à un forum des peuples indigènes d'Oaxaca, donnant ainsi à l'Assemblée (organe délibérant de l'APPO) une assise élargie et concrète. Le 21 janvier, San Juan Copala, en pays Triqui, se proclamait commune autonome.

Cela dit, les difficultés, pour ce mouvement, ne proviennent pas toutes de l'extérieur. Des tensions très vives se font jour, au sein de l'APPO, entre les vieilles organisations léninistes, voire staliniennes (le FPR), et sa base des quartiers populaires ; entre ceux qui préconisent la participation aux élections locales de juin prochain et ceux qui sont contre ; entre les représentants de syndicats ou de partis qui prétendent à sa direction...

C'est cela aussi, la répression. En contraignant à la clandestinité ou à la semi-clandestinité, un mouvement social ouvert, populaire, démocratique, elle l'enferme avec ses poisons – qui sont précisément ceux des pouvoirs établis – et le pousse vers la bureaucratisation.

Il reste aussi que ce mouvement soulève beaucoup de questions, donne matière à beaucoup de réflexions, sur des sujets qu'on peut seulement effleurer ici :

• ce soulèvement a eu lieu parmi des gens qui font face à une offensive du capitalisme le plus moderne, mais dans leur vie quotidienne ils sont encore plus ou moins dans ce que nous appellerions une « société traditionnelle ». Dans cette situation de crise, leurs valeurs, leur solidarité et leurs institutions communautaires les ont portés vers une radicalisation qui s'inscrit pour eux dans une réelle continuité alors même qu'elle a un contenu véritablement révolutionnaire. Qu'en est-il dans nos sociétés émiettées, aux solidarités brisées ?

• Est-ce que la forme même du mouvement – cette « assemblée » de groupes extrêmement divers, où divergences et convergences peuvent se jouer librement mais de manière collectivement contrôlée – peut se prolonger dans une phase soit d'expansion, soit de répression d'un mouvement radical ?

H. Arnold et D. Blanchard

« Oaxaca se distingue par la diversité, tant naturelle que culturelle. Depuis quelque temps on reconnaît de par le monde la richesse de nos cultures indigènes. Dans le cours de notre mouvement, nous avons eu le plaisir d'apprécier et de voir la richesse de nos cultures urbaines. Elles offrent la même diversité que les cultures indigènes, et en elles apparaît clairement le sceau de la « communalité », le tissu social qui nous permet, dans chaque groupe, de construire un NOUS fort et clair [...]

La culture s'exprime non seulement à travers l'art, dans la peinture, la musique, la sculpture, la littérature ou le cinéma, mais aussi dans la quotidienneté de la vie collective ; la langue est un clair témoignage de la puissance du collectif, la culture de la fête chez nos peuples et quartiers, la *gozona*, le *tequio* (la *gozona* : la fête communautaire, le *tequio* : le travail pour la communauté), l'allégresse, l'art de donner, de recevoir, l'ensemble des échanges. et les offrandes à la terre mère comme expression de la pensée de nos peuples indiens, et tout ce qui nous nourrit dans la communauté ou dans la ville, et nous fait être partie de quelque chose, de cette Appo que nous sommes tous et toutes [...]

Dans les diverses réflexions et propositions pour le renforcement de nos cultures, on peut compter avec la présence de l'Appo des barricades, des colonies, l'Appo des communautés, des quartiers et des peuples, cette Assemblée populaire des peuples d'Oaxaca, qui est, en elle-même, une *culture.* »

Premier et derniers paragraphes du *Manifeste pour la défense et la renaissance de notre culture* (Manifiesto por la defensa y regeneración de nuestra cultura) de la commission chargée de la culture au sein du Conseil de l'APPO.

Mexique, pays révolutionnaire et sécuritaire ?

Le Mexique, ou plutôt quelques Etats de ce pays, depuis quelque temps font la une des médias. Il y a eu le Chiapas et tout récemment Oaxaca, mais dans quel contexte émergent ses insurrections ? Retour sur un pays mal connu, autopsie rapide de l'histoire mexicaine, de son évolution et de ses choix de société.

Le Mexique, qui se nomme les « Etats-Unis mexicains », est un Etat fédéral issu de la révolution de 1911-1917 (1), formé de 31 Etats, chacun ayant son propre gouverneur, son propre gouvernement. Ce pays, le 13e du monde en superficie avec près de 2 millions de km², compte plus de 100 millions d'habitants dont 1/5 vit aux Etats-Unis (2). Avant la période révolutionnaire, il y avait déjà un gouvernement central avec un système de plusieurs Etats et des gouverneurs désignés par le président, ce qui n'a guère changé dans les décennies qui ont suivi la révolution.

En effet, pendant soixante-dix ans, il y a eu un parti unique d'Etat : le PNR (Parti national de la révolution), puis le PRI (Parti révolutionnaire institutionnel) qui désignait aussi le président. On mettait toujours un épouvantail en face pour donner une illusion de démocratie, mais les premières élections dites « démocratiques » ont eu lieu en 1988. Il y a eu un candidat d'opposition de gauche qui s'est présenté contre le candidat officiel ; ce candidat lui-même sortait du PRI, il en avait démissionné, issu de ce qu'on appelait la fraction démocratique – car à l'époque tout le monde politique faisait carrière dans le PRI. Ce parti s'est monté dans les années 1920, à la fois en imitation des partis bolcheviks (style Union soviétique) et à la fois en une sorte de mafia constituée de plusieurs groupes de pression. Il y avait un secteur ouvrier, un secteur de syndicats paysans, un secteur pétrolier quand le pétrole est devenu tellement important, un secteur de bureaucrates économistes. Le PRI a implosé en 1994 et quitté le pouvoir en 2000 ; son effondrement a été très accéléré par la révolte du Chiapas en 1994 ; mais, pour un parti inspiré des structures bolcheviks ,on peut dire qu'il est resté au pouvoir beaucoup plus longtemps que le Parti communiste en URSS !

Le président était élu et le multipartisme a été instauré à partir des années 70 ; il y a eu en 1988 un immense espoir dans le pays, comme quoi la démocratie allait arriver (un peu comme en mai 1981 en France), mais le soir du comptage des voix, le système électronique est tombé en panne ; le lendemain, c'est le candidat officiel qui a été proclamé vainqueur : Carlos Salinas de Gortari.

Le candidat de l'opposition, Cuauhtemoc Cardenas, n'a pas voulu prendre la responsabilité de la guerre civile alors que, parmi ses partisans, nombreux lui ont demandé de prendre les armes, de refuser et dénoncer cette fraude abusive. Le PRI s'est encore accroché au pouvoir pendant deux mandats de six ans, et a finalement lâché le pouvoir au parti de droite catholique traditionnel en 2000 et à son candidat : Vicente Fox Quesada, ex-directeur de Coca-Cola.

Il faut rappeler que la revendication à l'origine de la révolution mexicaine au début du siècle était le départ de ce vieux dictateur Porfirio Diaz au pouvoir depuis près de vingt ans ! C'était une gloire de la lutte contre l'invasion française et il se faisait réélire sans cesse, d'où ce slogan de la révolution qui était : « Suffrage universel ! Non à la réélection ! » Depuis, c'est institutionnel : aucun président ne peut être réélu après les six ans de son mandat, et c'est pour ça que le PRI a coopté à l'intérieur du parti un nouveau candidat et ce pendant les soixante-dix ans de règne du parti unique.

Pendant cette période, il y a eu des changements, des conflits et des infléchissements de politique générale au sein du PRI ; et quand un nouveau président arrivait, il mettait toute l'équipe précédente en taule pour corruption, pour pillage, etc. Et ces petits règlements de comptes au sein même du parti donnaient aux gens l'illusion du changement.

Les tendances politiques, droite ou gauche ?

La personne qui a modernisé le PNR et l'a appelé PRI, c'est le général Lazaro Cardenas, qui a été au pouvoir de 1934 à 1940. Il était fasciné par l'Union soviétique mais ce n'était pas un stalinien ; il a accueilli par exemple, sans condition les réfugiés espagnols, c'est lui qui a fourni sans condition des armes à la République espagnole. Le Mexique a été le seul pays à appuyer la République espagnole, contrairement à l'URSS qui a fait payer le prix fort. Cardenas a nationalisé le pétrole mexicain en virant les compagnies étrangères et en ne les indemnisant pas ; on considère généralement que Lazaro Cardenas a eu une politique de gauche. C'est lui qui a armé les communautés indigènes qui étaient encore sous la coupe de gros propriétaires (3), et qui a mis en place une réforme indigéniste au sujet de la propriété de la terre en rendant effective la reconnaissance des terres communales et des terres collectives. Mais c'est aussi lui qui a donné sa forme actuelle au PRI, en s'appuyant de manière verticale sur les structures syndicales, les syndicats paysans ; souvenons-nous qu'il était fasciné par l'URSS.

On peut dire qu'à ce moment-là le Mexique avait sur l'échiquier mondial une politique de gauche ; or quand Lazaro Cardenas quitte le pouvoir, vient un autre président, Miguel Aleman, qui lui mènera une politique de droite. Donc, au sein du même parti, on peut dire qu'il y avait des moments de politique de « gauche » et d'autres moments de politique de « droite ».

Le premier accroc, c'est en 1954 : il y a eu une grève des cheminots, sur une base de luttes de classe, qui sera complètement écrasée militairement par le pouvoir ; puis en 68 c'est un mouvement, étudiant au départ, qui s'élargit à la jeunesse du Mexique en général. Ça correspond à ce qui se passait un peu partout dans le monde, sauf qu'en France c'était en Mai 68 ; là, c'est en septembre-octobre. Ces manifestations seront réprimées par des tanks et des mitrailleuses, laissant entre 200 et 300 morts sur la place des Trois-Cultures à Tlatelolco, dans le centre de Mexico.

Luttes armées

Et c'est là qu'une partie de la jeunesse va choisir la lutte armée contre le pouvoir, puisqu'il n'y a pas moyen de réformer le système politique de l'intérieur ; il n'y a pas non plus moyen de le réformer de l'extérieur démocratiquement, pas moyen que la rue puisse s'exprimer sans tomber sur la matraque ou la mitrailleuse. Alors, plein de jeunes gens, encouragés par tout ce qui se passe en Amérique latine à l'époque, vont monter des luttes armées qui seront totalement décimées dans les années 1980 avec tout l'attirail de tortures, de disparitions forcées, de groupes paramilitaires. Tout cela, le Mexique va le cacher vis-à-vis de l'extérieur puisqu'il continue à mener une « politique tiers-mondiste de gauche » sur le terrain international et de répression sur son territoire. Pour illustrer cette position, lors d'une rencontre en

1996 au Chiapas à laquelle participaient des Mères de la place de Mai venues d'Argentine dont les enfants ont disparu pendant la dictature, celles-ci disaient qu'à la même époque, dans les années 70-80, quand elles entendaient les camarades mexicaines déclarer qu'on avait fait disparaître leur fils, elles ne le croyaient pas puisque le Mexique s'était déclaré contre la dictature argentine : il ne pouvait pas utiliser les mêmes méthodes! Bien sûr que si – à une échelle moins grande, mais il y a eu tout de même, dans les années 70, 600 disparitions ; c'est moins que les 30 000 en Argentine mais il n'y en aurait eu qu'une seule que cela aurait été une de trop!

Il y a eu des guérillas paysannes, en particulier dans les Etats du Guerrero et d'Oaxaca, du Michoacan et d'autres encore, qui ont été réprimées de la manière la plus classique en Amérique latine, avec envoi de l'armée, quadrillage, enlèvements, disparitions, tortures systématiques...

Forces de répression

Il y a une armée fédérale, une police centralisée, une police par Etat, une police par municipalité, et la répression est menée par l'une ou l'autre selon ; mais dès qu'il y a un problème de lutte armée, de guérilla, on envoie l'armée fédérale, comme dans l'Etat d'Oaxaca. Cette armée fédérale, contrairement à d'autres pays d'Amérique du Sud, n'a jamais pris le pouvoir ; elle obéit à la présidence : ce sont des gens qui ont une tradition de discipline, de loyauté par rapport à l'Etat. Les militaires ne sont jamais rentrés ouvertement en conflit avec lui ; ils ont toujours suivi ses directives, avec bien sûr tous les abus qu'on peut imaginer ; mais c'est important de constater que ce ne sont pas des putschistes, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays d'Amérique latine.

Culte du héros et de la lutte armée

Le PRI s'est maintenu au pouvoir sur le mythe de la révolution : nous sommes les héritiers, nous avons fait la révolution, il faut la continuer, et tout ce qui va contre nous est contre-révolutionnaire ; on a vu ce système de propagande fonctionner en URSS, à Cuba et ailleurs.

Ceux qui gouvernent depuis soixante-dix ans fêtent la révolution et ses héros officiels. Ces héros sont des gens qui, la carabine à la main, se sont battus contre l'oligarchie, le dictateur... C'est Pancho Villa, Zapata et d'autres qui, dans les régions dont ils sont originaires, sont respectés par les paysans eux-mêmes ; il y a aussi des anarchistes comme Flores Magon à qui l'Etat a érigé des statues, construit des musées. Ce sont ceux qui ont assassiné Zapata qui lui érigent des statues en hommage ; ceux qui ont tué Florès Magon qui lui édifient des monuments. Cela permet de cultiver l'image d'un gouvernement progressiste qui n'est pas parfait, mais qui fait tout pour le peuple, et de cette façon il se maintient au pouvoir.

Ils se sont arrachés la révolution mutuellement, affirmant être les vrais révolutionnaires, les seuls héritiers, car cela a été un moment important pour le Mexique où le peuple en entier était révolutionnaire, et ils tiennent à rester dans cette continuité. Une anecdote symbolique : dans les années 40 à Mexico, ils ont construit un monument horrible, une espèce de coupole qui est un peu leur panthéon et qui s'appelle *Monument à la Révolution.* Ils sont allés chercher toutes les grandes figures de la révolution pour les enterrer là, faire un musée en dessous (un peu comme le mausolée de Lénine), et ils y ont mis des gens qui se sont combattus entre eux pendant la révolution, comme Carranza, Madero, Obregon, Pancho Villa. Lorsqu'ils sont allés chercher le corps de Zapata, les paysans ont pris les armes en déclarant : « *Lui, il est à nous et vous ne le mettrez pas avec eux ! Il s'est battu contre eux ; on lui a proposé le pouvoir, il n'en a pas voulu, il n'est pas à mélanger avec ces gens-là !* » C'est pour ça que le corps de Zapata n'est pas dans ce monument, il se trouve encore à Cuautla, dans l'Etat du Morelos, parmi les siens. C'est une coutume indigène : à partir du moment où on donne sa personne, on se donne à son peuple ,c'est-à-dire à sa communauté, mais aussi à la terre, à la montagne, à l'eau, et il est hors de question qu'on soit déplacé ailleurs pour servir telle ou telle cause.

Son économie, ses ressources

Le Mexique est un membre de l'OPEP (Organisation des pays producteurs et exploitants du pétrole), c'est un pays pétrolier dont l'économie pendant vingt ans (1960-80) a été boostée par les ventes de pétrole ; elles ont été remises en cause par la dévaluation, mais cela a permis la montée d'une classe moyenne. C'est un pays minier en pleine expansion : contrairement à ici, on ouvre des mines de bauxite, de cuivre ; la dernière découverte dans le sud du Chiapas dans les zones de conflit, ce sont des mines de bauxite aux capacités faramineuses dont l'exploitation a été confiée à une société canadienne. Cette société ne peut pas les exploiter au Canada, car dans ce pays il y a une autonomie indigène effective reconnue par les lois, et les gisements se trouvent en territoire Inuit ; les indigènes de la région n'ont pas donné leur accord, du coup ils viennent le faire au Chiapas !

Le Mexique est un pays riche dont l'immense majorité de la population n'a pas profité de l'argent de ses ressources, seule une élite y a gagné. A la frontière avec les Etats-Unis, il y a une zone franche où se sont installées des *maquiladoras*, usines qui peuvent être européennes, chinoises, américaines, japonaises, etc. Le monde entier vient profiter des travailleurs mexicains et de la défiscalisation de cette zone industrielle, dans laquelle le code du travail n'a pas cours. Le pétrole a été nationalisé par Cardenas dans les années 30, et à la suite de la dévaluation du pesos en 1994, le président du Mexique a gagé le paiement des revenus pétroliers contre le paiement de la dette ; c'est-à-dire qu'il a revendu l'entreprise nationale qui s'appelle PEMEX (pétrole mexicain) aux compagnies classiques pétrolières que sont Shell, Exxon, Total. Les principales exploitations sont sur mer en offshore dans le golfe du Mexique, côté Atlantique (région de Veracruz), mais les futures réserves du pays sont situées sur terre, dans le sud du pays, et en partie au Sud-Est dans l'Etat du Campeche, du Tabasco, du Chiapas. Ainsi, quand la guerre a éclaté en 1994 dans le Chiapas, les zapatistes ont raconté que le premier Français rencontré était une « créature » de Total venue faire des carottages du sol, qu'ils lui ont piqué la dynamite, les 4 x 4, et qu'ils ont dû le ramener hors de la zone de guerre, tellement il était désespéré d'avoir perdu son boulot ! On voit bien que les compagnies pétrolières sont déjà là sur le terrain.

Le clivage Nord-Sud au Mexique

Au Nord, ce sont de grandes exploitations, des industries, avec quelques Indiens qui sont dans une misère noire. La majorité des communautés indigènes et paysannes se trouve au sud du pays, où il y a aussi de grandes propriétés. Les productions agricoles y sont essentiellement les bananes, le café, le cacao, la canne à sucre et l'élevage du bétail. Les exploitations d'élevage du bétail sont tenues par de gros propriétaires. On voit là les conséquences de la colonisation nord-américaine et espagnole. Il y a des guerres depuis le XIXe siècle entre les latifundias, ferme d'élevage, et les producteurs de cacao, bananes, café et canne à sucre ; les uns veulent des terres de pâturage et les autres des terres de production ; ils se sont battus entre eux. Ce sont les propriétaires des latifundias qui ont gagné lors de la révolution mexicaine, et c'est important car toute une petite paysannerie en a souffert, et ce sont ces petits paysans qui seront les premiers ensuite à prendre les armes.

Les relations avec ses voisins hispanisants

Les Mexicains se vivent comme à part, premièrement

parce qu'ils font partie de l'Amérique du Nord, géographiquement parlant, et que le traité économique essentiel est avec le Canada et les Etats-Unis ; ils sont donc très tournés vers le Nord. Le Mexique a souvent joué aussi au parrain dans les conflits avec l'Amérique centrale ; c'est sous son égide qu'ont été signés les accords avec le Guatemala ; le traité de paix avec le Salvador a été signé à Chapultepec, à Mexico.

Il y a eu une forte opposition après le coup d'Etat contre Allende au Chili. Il est connu que l'ambassadeur du Mexique, le 12 septembre 1973, au lendemain du coup d'Etat, a enroulé le drapeau mexicain autour de lui et a été récupérer des gens dans leurs maisons pour les amener à l'ambassade du Mexique au Chili sans que les militaires de Pinochet ne les attrapent. C'est encore l'Etat mexicain qui s'est toujours opposé à la dictature en Argentine. Tout cela fonde des liens culturels forts avec l'Amérique latine. Le Mexique a toujours entretenu de bonnes relations avec Cuba ; cela ne l'a pas empêché de jouer double jeu, dès l'invasion de la baie des Cochons : une partie des mercenaires sont parties du Yucatan au Mexique. Mais c'est aussi un des pays qui ne respectent pas le blocus avec Cuba, et en échange les Cubains ne s'occupaient pas des guérilleros mexicains, les laissant à leur triste sort !

Le Mexique, officiellement, a toujours servi de base arrière à toutes les guérillas d'Amérique centrale : aux sandinistes quand ils n'étaient pas encore au pouvoir, aux farabundistes du Salvador, à l'URNG guatémaltèque... même en perpétrant des assassinant au Mexique même. C'est arrivé à un point tel que, lorsqu'il y a eu la guerre contre les insurgés du Chiapas en 1994, il y a des ex-guérilleros d'Amérique latine, en particulier des Montoneros argentins ou des Salvadoriens, qui ont officiellement travaillé pour l'Etat mexicain dans des fonctions de contre-guérilla. Ces guérilleros, pour remercier des services que leur avait rendus l'Etat mexicain, se sont battus et ont été conseillers militaires contre les zapatistes. Toutes les guérillas de l'Amérique latine ne l'ont pas fait, mais les personnes en cause sont connues : Thomas Borgès, sandiniste ; Joaquin Villabolos, salvadorien ; et un certain nombre de Montoneros argentins ; ils étaient là en 1994 pour aider l'Etat mexicain contre les zapatistes, sans parler de César Montès, guérillero légendaire d'origine guatémaltèque !

Mais l'histoire ne s'arrête jamais, surtout pas les révolutions !

Décryptage d'un entretien réalisé en déc. 2006 avec des camarades de retour du Mexique
Chantal, OCL-Toulouse.

1. Révolution mexicaine qui, au début du siècle, a fait près d'un million de victimes, dont le but était la destitution d'un vieux dictateur à bout de souffle : Porfirio Diaz.
2. Population du Mexique : 107 449 525 habitants recensés en 2006, dont 25 à 30 millions vivent dans la capitale! Superficie : 1 972 550 km^2.
3. Les haciendas ou *fincas* dans le Sud, héritières des exploitations agricoles où les paysans (indigènes ou métis) étaient des péons attachés à la propriété.

BOYCOTTER LES JEUX OLYMPIQUES DE PEKIN !

Nous reproduisons l'appel du « collectif pour le boycott des J.O. de Pékin », prévus en 2008. La représentation officielle de la « compétition sportive », incarnée par l'olympisme, occupe tous les quatre ans, la scène médiatique mondiale. De Atlanta 2000, patrie du sponsor de Coca Cola, à Pékin 2008, en passant par Athènes 2004, berceau antique de la démocratie esclavagiste, sexiste, xénophobe, les olympiades méritent d'être dénoncées à chaque fois comme un décor en trompe-l'œil, de la société capitaliste moderne et de ses injustices qui broient les individus et les communautés, et qui détruisent la planète.
Courant Alternatif reviendra dans ses prochains numéros sur les différentes initiatives et analyses autour de l'olympisme et de Pékin 2008.

APPEL AU BOYCOTT DES JEUX OLYMPIQUES DE PÉKIN 2008

Non au consensus autour des J. O. ! Non à la contribution française à la tyrannie d'État chinoise ! À Moscou, en juillet 2001, le Comité international olympique (CIO) confia à la ville de Pékin l'organisation des Jeux olympiques d'été 2008. Cette décision place ainsi la Chine en position de modèle politique, social, économique et sportif pour toute la planète. Or, le Parti-État chinois, qui liquida dans le sang ses opposants lors des événements de Tien An Men en 1989, continue de bafouer les droits démocratiques élémentaires, multiplie les camps de concentration («rééducation», «travail») et développe une géopolitique d'agressions. La charte olympique y changera-t-elle quelque chose ? L'histoire prouve que le CIO ne respecte pas ses idéaux de «fraternité», de «paix» et d'«amitié». Après les Jeux de la croix gammée (Berlin 1936), les Jeux du goulag (Moscou 1980), voici les Jeux du despotisme d'État totalitaire et de l'esclavagisme sportif. Derrière le voile idéologique du «plus grand show sportif de l'histoire», un véritable projet de mondialisation se dessine. Pékin en sera l'incarnation spécifique, après d'autres villes (Mexico en 1968 ou Los Angeles en 1984) et avant de nouvelles (Londres en 2012, etc.). La «machinerie silencieuse de l'olympisme» voulue par Coubertin doit cesser de nuire : - Réprimer et détruire. Le gouvernement chinois tente de briser tout ce que la Chine compte de dissidents, d'opposants, d'insoumis, d'intellectuels critiques, de pauvres, d'improductifs et de syndicats libres. La peine de mort s'est officiellement appliquée à 1 770 individus en 2005, et 3 990 y sont condamnés. La Laogai Research Foundation dénombre 4 000 camps de travail. L'organisation de ces J. O. accélère la destruction de nombreux quartiers populaires (hutongs) et sites historiques dans le cadre d'une urbanisation sauvage dirigée contre les populations les plus pauvres (expropriations de terres, etc.). La reconnaissance internationale des Jeux, consacrée par le consensus olympique, donnera un visa d'honorabilité à ces violences. - Conquérir et coloniser. La Chine, qui a des visées de conquête sur Taïwan, poursuit également une offensive diplomatico-guerrière à l'encontre du Japon et terrorise la région autonome des Ouïghours. La colonisation du Tibet prend une tournure de génocide : assassinats, tortures et avortements forcés se pratiquent en totale impunité. Grâce aux illusions de «paix et d'amitié entre les peuples», les J. O. ont toujours servi d'écran aux stratégies bellicistes et exterminatrices (Hitler et la Seconde Guerre mondiale, les Soviétiques et l'Afghanistan). - Doper, surveiller et punir. Avec la course aux médailles, la course aux armements biologiques entre la Chine et le reste du monde est lancée. L'enjeu en est l'hégémonie sur les marchés internationaux. Dans la logique même de la compétition sportive, l'élevage sportif chinois est le prolongement d'un système d'encadrement de la population qui avait déjà cours en RDA, en Roumanie, en URSS et à Cuba. Le dopage, la surveillance et la punition sont érigés en système de contrôle. Les robots anabolisés et transfusés sont lancés à l'assaut des podiums. -Corrompre et trafiquer. Le CIO, comme toute honorable société, coopte ses membres parmi les hommes d'affaires, les conseillers politiques, les aristocrates, les financiers et les champions reconvertis dans le lobbying. La corruption de certains de ses membres a été révélée par de nombreux scandales. Est-ce d'une multinationale aux fonctionnements occultes, qui défend ses propres intérêts (Mac Donald's, Coca-Cola, Kodak, Panasonic, etc.), que nous pouvons attendre une démocratisation de la Chine ? La signification des J.O., bien loin des rêves de «fête», réside dans une stratégie de croissance du marché et de l'affairisme. Et la manœuvre diplomatique du CIO consiste bien, à l'occasion des J. O. 2008, à soutenir un régime totalitaire esclavagiste. -Abrutir et gaspiller. Le matraquage médiatique du spectacle olympique participe d'un monde où la liberté disparaît. Camp de travail forcé rime avec camp d'entraînement. Cinq milliards d'euros sont actuellement dépensés pour imposer des «réjouissances» de quinze jours dans un pays où la population opprimée manque de tout. Le gaspillage de la fête olympique est une insulte à la misère du monde. Comment pouvons-nous tolérer que le milieu sportif, doté de fortunes colossales, donne une leçon de solidarité aux milliards d'individus vivant avec moins d'1 euro par jour ? Pour l'ensemble de ces raisons, nous appelons les associations de défense des droits de l'homme, les organisations humanitaires, politiques et syndicales, les travailleurs, le monde sportif et l'ensemble des citoyens à se prononcer pour le boycott de cette compétition et de l'ensemble des manifestations liées à son organisation.
BOYCOTT DES JEUX OLYMPIQUES DE PÉKIN ! L'appel est lancé par le Collectif pour le boycott des J. O. de Pékin CAJO - COBOP BP 33 60420 Tricot

France-Rwanda : Le rapport Bruguière, nouvelle étape dans le phénomène négationniste concernant le génocide des Tutsis

Le 6 avril 1994 au soir, l'avion du président rwandais Habyarimana était abattu alors qu'il s'approchait de l'aéroport de Kigali. Le 7 avril, avec l'élimination des Hutus de l'opposition au régime était déclenché le génocide des Tutsis du Rwanda. En date du 17 novembre dernier, une ordonnance du juge Bruguière lançait un mandat d'arrêt international contre 9 personnalités du Front patriotique rwandais (FPR) au pouvoir à Kigali. Quelques jours plus tard, le chef de l'Etat rwandais Kagame annonçait la rupture des relations diplomatiques avec la France

Retour en arrière...

Pour comprendre la publication de ce rapport Bruguière, un rappel chronologique est nécessaire. L'attentat a eu lieu le 6 avril 1994. Or ce n'est que quatre ans plus tard, en mars 1998, que le juge Bruguière a été chargé d'instruire les plaintes déposées par les familles des victimes. Pourquoi avoir attendu autant ? Il faut rappeler que le pilotage de l'avion était confié à une société privée, mais qu'en réalité les pilotes étaient des militaires français. Les familles ont-elles été « conseillées » dans leur démarche ? De plus, il faut rappeler le contexte de cette époque. En décembre 1997 paraissait une série d'articles de Patrick de Saint Exupéry, dans *Le Figaro*, levant le voile sur certaines responsabilités au plus haut niveau de l'Etat français dans le soutien aux génocidaires hutus au pouvoir en 1994. La question de l'implication de la France dans le génocide ne pouvait plus être traitée par le silence. Il était alors question de la mise sur pied d'une commission d'enquête parlementaire. Le gouvernement socialiste a préféré court-circuiter ce projet par la mise en place d'une commission d'information parlementaire, dotée de prérogatives limitées, avec à sa tête Paul Quilès. Dans ce contexte, dès l'origine, on peut penser que l'enquête Bruguière a été conçue comme un contre-feu pour parer aux accusations d'implication de l'Etat français dans le génocide des Tutsis. L'instruction va se poursuivre durant plusieurs années sans que la presse s'en fasse l'écho. Puis, en mars 2004, un mois environ avant la dixième commémoration du génocide qui devait avoir un écho international important, *Le Monde* publie des extraits de ce rapport Bruguière encore inédit, avec en particulier l'affirmation d'une implication du FPR et de son leader Paul Kagame dans l'attentat du 6 avril.

Une accusation mal ficelée...

Ainsi, l'accusation contenue dans ce rapport de 64 pages n'a constitué en rien une surprise. On en connaissait l'essentiel, par les nombreuses « fuites » qui ont précédé sa publication depuis plusieurs années. L'accusation principale portée à l'encontre du FPR et de Kagame est d'ailleurs plus ancienne. Elle a été lancée en plein génocide par l'ex-chef du GIGN et conseiller de la veuve Habyarimana, qui prétendait avoir retrouvé des éléments de l'appareil tendant à accréditer cette thèse. Il ajoutait même qu'il avait la preuve de l'implication de militaires belges dans cet attentat. Il avait eu droit à la une du *Monde* et au plateau du journal télévisé d'Antenne 2. Le rapport Bruguière ne reprend pas cette accusation à l'identique car elle s'est révélée totalement bidon. Cependant, il expédie en quelques lignes les accusations portées à l'encontre de membres des services français d'avoir pris part à l'attentat en liaison avec des membres du Hutu Power, qui considérait que Habyarimana avait trahi les siens en acceptant un partage du pouvoir avec le FPR (c'est la thèse de la journaliste Colette Braeckman) . Sous la plume du juge Bruguière, de telles accusations ne peuvent être qu'« une désinformation initiée ou facilitée par un service de renseignement étranger pour discréditer la France dans un dessein politique en l'absence d'enquête indépendante » (p. 11).

Le rapport s'appuie sur un certain nombre de témoignages, notamment de transfuges militaires de l'Armée patriotique rwandaise (APR). Le plus connu d'entre eux est Abdul Ruzibiza, qui a écrit un livre où il reprend cette thèse d'un complot organisé par le FPR le 6 avril 1994. Mais ,dans un premier temps, ce témoin a affirmé avoir été mêlé à l'organisation de l'attentat. Ensuite, il a fait marche arrière, disant que l'on avait « exagéré » ses déclarations. En tout cas, dans le rapport Bruguière, son nom vient à l'appui de la plupart des accusations. Il n'est considéré que comme un simple informateur n'ayant pas participé à la préparation de l'attentat, mais à qui les participants ont tout raconté, de la préparation – notamment les armes utilisées – jusqu'à l'exécution (!) .Le rapport cite d'autres témoins issus de l'APR. Mais, malheureusement pour la crédibilité du rapport, plusieurs ont déclaré que leurs propos avaient été déformés par le juge et qu'ils ne reconnaissaient pas leurs déclarations.

Une autre source de contradictions pour le rapport Bruguière peut être trouvée dans celui de la commission parlementaire fait en1998. Le rapport Bruguière, pour établir la preuve de l'existence des missiles utilisés dans l'attentat, se fonde sur des clichés photographiques que le rapport de la mission avait jugé douteux, comme étant le fruit d'une manipulation. Ensuite, il s'appuie sur le témoignage d'un militaire français, attaché militaire à Kigali jusqu'au 12 avril 1994, qui aurait « vu le message manuscrit qui émanait du commandement du FPR annonçant le succès de l''escadron renforcé » (p. 30). Or, ce même militaire, interrogé par la commission parlementaire à ce sujet en 1998, n'avait rien déclaré de tel. Pourquoi avoir caché une telle révélation ? Comment expliquer un tel revirement ?

Au-delà de ces contradictions, il y a des invraisemblances flagrantes quant à la topographie. Ainsi, la zone d'où seraient partis les tirs était contrôlée par les forces armées rwandaises (FAR) et non par le FPR...

Au total, ce rapport qui était bouclé depuis 2004 donne même l'impression d'avoir été bâclé pour les besoins d'une cause qui est celle de la défense de l'honneur outragé de la France éternelle.

Vers un négationnisme d'Etat...

Le rapport Bruguière survient après la publication d'un certain nombre d'ouvrages révisionnistes ou négationnistes, notamment le livre de Péan (*Noires fureurs, blancs menteurs*, Mille Nuits, 2005) dont la promotion médiatique a été assurée sans réelle contradiction portée à des propos parfois délirants. Cette offensive médiatique survient aussi en réponse à un certain nombre d'initiatives, notamment celle de la Commission d'enquête citoyenne organisée en 2004, ou encore le film *Tuez-les tous !* diffusé sur France 3 en 2005. La publication du rapport intervient aussi alors que des militaires français sont poursuivis devant la justice par des rescapés qui étaient dans la « zone humanitaire sûre » – bien mal nommée – mise en place par l'opération « Turquoise » en juin 1994. Enfin, au Rwanda en 2006 a été lancée une commission d'enquête sur les responsabilités de la France dans la réalisation du génocide.

On peut parler d'une véritable fuite en avant choisie par certains secteurs de l'appareil d'Etat, qui ont résolu d'attaquer n'importe comment pour se défendre. On pourrait se réjouir en constatant l'inconsistance de l'argumentation ainsi mise en avant, en se disant qu'un Etat qui laisse s'exprimer en son nom des gens aussi stupides est une œuvre en perdition. Sur le plan international, la position de la France est de moins en moins crédible. Sa diplomatie invoque l'indépendance de la justice alors que le juge Bruguière est déjà annoncé comme candidat aux législatives pour l'UMP dans le Lot-et-Garonne en juin prochain ...

Le clou de l'argumentation de Bruguière – qui était aussi celle de Péan – consiste à dire que, non seulement Kagame et le FPR ont organisé l'attentat, mais qu'ils ont calculé ses conséquences. Autrement dit, puisque le FPR est arrivé au pouvoir après le génocide, c'est qu'il a choisi délibérément de provoquer cette situation afin d'y parvenir. On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, qu'avant même la publication de ce rapport les avocats des prévenus du tribunal d'Arusha, chargé de juger les génocidaires, aient demandé à le faire accepter comme preuve à décharge dans la défense de leurs clients

Malheureusement, on peut aussi se demander si une telle aberration n'est pas la conséquence du manque d'écho des organisations qui luttent en France sur ce terrain, de leur difficulté à trouve des relais plus larges au-delà des cercles militants spécialisés. Ainsi, la manifestation d'Ibuka, l'association des rescapés, n'a guère été relayée dans la presse militante ou les milieux altermondialistes, bien plus préoccupés par leurs querelles en vue de la présidentielle que par la dénonciation de l'implication de l'Etat français dans le dernier génocide du XXe siècle... Dans un pays où il ne manque pas d'intellectuels brillants pour stigmatiser le sentiment de « repentance » par rapport à la colonisation, l'inflation des « lois mémorielles » ou encore la « concurrence des victimes », on ne s'étonnera pas que ces mêmes intellectuels n'aient rien à dire sur le développement d'un véritable négationnisme d'Etat à propos du génocide des Tutsis du Rwanda. Initié par les déclarations de Mitterrand en 1994 au sommet de Biarritz, la thèse du double génocide – les Hutus auraient également été victimes d'un génocide en 1994 ! – est renforcée aujourd'hui par celle de la responsabilité politique du FPR dans le génocide des Tutsis.

Pascal, Bordeaux

Sans frontière

Pays Basque : Le processus de paix ébranlé mais pas totalement bloqué

Après cinq ans de contacts transversaux et un « cessez-le-feu permanent » déclaré par ETA le 22 mars, un processus de résolution du conflit basque s'était ouvert entre ETA et le gouvernement espagnol. Neuf mois plus tard, il est sérieusement compromis par l'immobilisme du gouvernement espagnol et par l'attentat commis par l'organisation de lutte armée, le 30 décembre, à l'aéroport de Madrid. Mais, d'un point de vue général, le processus ne semble pas complètement détruit, parce que les deux principes qui l'ont soutenu jusqu'à présent tiennent toujours : d'abord, la nécessité largement partagée par la société d'atteindre la paix une fois pour toutes, ensuite la notion également partagée que seul le dialogue pourra y parvenir.

Pour ETA, il s'agissait de faire de gros dégâts matériels et absolument pas de tuer ; il n'empêche que deux Equatoriens sont morts dans les décombres, malgré les avertissements lancés par les auteurs de l'attentat au cours de l'heure précédant l'explosion.

Cet acte apparaît comme un coup de semonce et non pas comme étant destiné à torpiller le processus de paix : ETA a voulu faire une démonstration de force en signifiant que le processus de résolution du conflit ne saurait être un processus de reddition. Mais comme l'organisation armée n'a jamais évoqué le contenu de ses rencontres avec les dirigeants espagnols qui l'ont amenée à un cessez-le feu le 22 mars 2006, il n'est pas plus facile de comprendre ce qui lui a fait juger, alors, que la situation était favorable pour suspendre les armes que les raisons pour lesquelles elle les a reprises le 30 décembre.

Un processus bien mal en point

En tout cas, Zapatero a fait comme s'il n'avait rien vu venir. La veille même de l'attentat, le chef du gouvernement espagnol se réjouissait de ce que, en matière de terrorisme, la situation était « meilleure » qu'un an auparavant. Sa seule démarche, pendant neuf mois, ne sera pas allée plus loin que « la vérification du cessez-le-feu ». Il s'est vanté d'avoir fait moins de concessions à ETA qu'Aznar qui, lors de la trêve de 1988, avait permis le rapprochement vers le Pays Basque de quelques dizaines de prisonniers. Et il est resté parfaitement indifférent à toutes les mises en garde émises par la

gauche abertzale (nationaliste) au cours des derniers mois, qui pointait du doigt un processus bien mal en point. C'est donc cela, la lenteur, l'immobilisme, voire l'enlisement du pouvoir, que l'attentat a voulu dénoncer. Car la volonté de Zapatero de rechercher un impossible consensus avec le Parti Populaire (PP, droite), farouchement opposé à tout compromis avec les Basques, l'a emporté sur celle de donner des signes d'avancée.

La démarche de négociation avait été présentée par le parti Batasuna (gauche abertzale),en novembre 2004, avait été entérinée par ETA sans conditions et avait eu l'aval de toutes les forces politiques (à l'exception du PP) : il était prévu d'organiser deux « tables » aux fonctions différenciées : d'une part, un espace de discussion sur le terrain « militaire » et répressif entre ETA et le gouvernement (sur la démilitarisation, sur le sort des plus de 750 prisonniers et des réfugiés-exilés) et, d'autre part, une « table » avec tous les partenaires politiques et sociaux afin d'organiser une négociation autour du futur statut du territoire basque et une confrontation démocratique de tous les projets, sans préjuger du projet d'institution et de société qui en sortirait. Un programme a minima...

Or, la situation depuis neuf mois non seulement n'a pas avancé d'un pouce mais a même empiré : la répression ne s'est pas relâchée (arrestations, condamnations à répétition de militants abertzale (1), harcèlement policier et judiciaire continuel, tortures (2), cas de grève de la faim extrême d'un prisonnier au seuil de la mort (3), maintien illégal en détention d'un quart des prisonniers dont ceux qui souffrent de maladies incurables, conférences de presse et manifestations interdites et violemment réprimées (4).

Batasuna reste toujours interdit au Pays Basque Sud (200 cadres et dirigeants de ce parti sont sous le coup de procédures pénales) et ses espoirs de participer aux élections municipales et provinciales du 29 mai semblent aujourd'hui tomber à l'eau. Si on est abertzale de gauche au Pays Basque Sud, on ne peut pas se rassembler, on ne peut pas manifester, on ne peut plus écrire dans un journal et on ne peut pas participer aux élections....

Sur le plan de la négociation politique, rien non plus n'a même été ébauché pour organiser la table des partis, syndicats, associations et collectifs qui devaient établir ensemble les bases sociales capables de garantir la paix pour l'avenir, par l'éradication des éléments qui ont conduit au conflit.

Du côté de la France, rien n'a bougé non plus. L'Etat français, planqué au fond de ses tranchées, continue à réprimer et à condamner plus durement que jamais (168 prisonniers basques dans ses prisons) et, durant ces mois de trêve, il n'a pas fait évoluer d'un iota sa position de négation totale du Pays Basque ; au point de lui refuser, encore et toujours, la miette de reconnaissance que serait un département spécifique, depuis tant d'années réclamé en vain. En revanche, trêve ou pas trêve, les affaires continuent : les accords et échanges économiques sont des plus prospères et les grands projets d'infrastructures transfrontalières sont au beau fixe, à la grande joie des entrepreneurs et des élus qui servent leurs intérêts !

Ainsi rien n'a avancé sur aucun des plans, politique et militaire, ni au Sud ni au Nord. Pas le moindre petit geste symbolique montrant que les choses changent ou pourraient changer.

Pendant neuf mois, s'est maintenue une situation ambiguë, faite de volonté affichée d'avancer et de comportements en contradiction avec celle-ci, qui a contribué à entretenir un climat de défiance réciproque. Le problème est que l'attentat, par lequel ETA semblait parier sur le déblocage de la situation, risque d'entraver encore davantage la modification des rapports de forces.

Les portes restent malgré tout entr'ouvertes

Au niveau de l'Etat espagnol, le PP n'a jamais soutenu le gouvernement dans le processus de paix, alors que, lors des trêves précédentes, le gouvernement en place pouvait compter sur l'appui de l'opposition. Le PP s'est au contraire acharné à critiquer Zapatero, souhaitant son échec pour en faire une arme de reconquête du pouvoir lors des législatives de 2008. Il se sent à présent renforcé et accuse durement le gouvernement de ne pas avoir renoncé formellement à une solution passant par un dialogue avec ETA.

C'est que le gouvernement tient un discours mi-figue mi-raisin ; aux formules de rupture définitive du processus venant de Zapatero et du ministre de l'Intérieur suite à l'attentat ont succédé un peu plus tard des propos plus nuancés. D'un côté, le chef du gouvernement dit que l'attentat a marqué la fin du processus de paix ; mais, de l'autre, il se refuse à affirmer qu'il ne tentera plus jamais de négocier avec ETA, « la voie du dialogue destinée à favoriser l'abandon de la violence » étant toujours valable, ... à condition de ne pas « payer de prix politique ». Ne pouvant compter sur le soutien du PP, le PSOE (Parti Socialiste) au pouvoir cherche une alliance avec les nationalistes basques modérés, en particulier le PNV (Parti nationaliste démocrate-chrétien, majoritaire et à la tête du gouvernement basque), ainsi qu'avec d'autres forces politiques (groupes catalans), pour raviver « l'unité démocratique afin de faire face au terrorisme », c'est à dire obtenir un consensus national propre à isoler et à faire plier les indépendantistes et peut-être aussi mettre en marche un nouveau processus dans les mois qui viennent.

La situation est fortement ébranlée, mais elle n'est pas encore complètement bloquée, d'autant que personne ne souhaite revenir à la période antérieure.

Ainsi, de nombreuses voix au Pays Basque, qui sont loin de partager les mêmes sensibilités, les mêmes intérêts et les mêmes projets, s'élèvent pour que soit ouvert un réel dialogue, présenté comme la seule alternative possible et vitale.

Batasuna et ETA ne sont pas les derniers à le réclamer. Batasuna, peu de jours après l'attentat, s'est adressé solennellement et au gouvernement et à ETA pour qu'ils tiennent leurs engagements en vue d'une solution politique.

ETA, dans son texte revendiquant l'attentat, a tenu des propos contradictoires : l'organisation dit maintenir le cessez-le-feu, alors qu'elle vient de le rompre avec l'attentat de Madrid, et se dit prête à commettre d'autres attentats, tout en ne voulant pas fermer la porte à un processus qui pourrait enfin s'engager malgré les difficultés rencontrées. Batasuna n'a retenu de ces propos alambiqués que le désir d'ETA de maintenir le cessez-le-feu : « Le processus n'est pas rompu (...). Il est plus nécessaire que jamais ». Pourtant, par souci d'amener sans doute ETA à éclaircir sa position, Batasuna, appuyé par le syndicat LAB (gauche abertzale), a réitéré son appel au gouvernement espagnol et à l'organisation armée en faveur du dialogue en déclarant qu'il fallait « éliminer tous les facteurs d'ambiguïté » : « Il n'y a pas de processus de paix avec des bombes et il n'y en a pas non plus avec des lois d'exception et de persécution de la gauche abertzale. » Signe ténu que les lignes semblent bouger : jamais auparavant Batasuna n'aurait ainsi renvoyé dos à dos le gouvernement et ETA...

Il faut dire que Batasuna est dans une position bien difficile. Il doit faire le deuil d'une solution négociée dans un avenir prévisible, après 40 ans d'une lutte sans merci. Son capital confiance est bien atteint aux yeux de tous ses partenaires, sa capacité d'initiative politique est réduite et il ne dispose pour le moment d'aucune stratégie de rechange en renversant ses alliances. Marginalisés, privés de toute représentation (à cause de l'interdiction de leur parti), ses militants n'auront d'autre ressource que de renforcer le potentiel d'ETA (le cycle action-répression-action, qui n'a guère cessé, repartira alors de plus belle), ou bien de s'affirmer en tant que sujet politique autonome par rapport à ETA. Ce dernier scénario paraît peu plausible.

Quant à ETA elle-même, en maniant l'alternance des cessez-le-feu et des trêves, elle montre bien qu'elle veut garder l'initiative. Et on voit mal comment elle tirerait un trait sur sa logique historique et sur plus de 50 ans d'une guerre d'usure dont ses membres paient le prix fort.

Pourtant, au Pays Basque Sud et Nord, sont discutées de plus en plus ouvertement l'opportunité, l'efficacité et la légitimité de l'action armée menée par une organisation « spécialisée », qui s'octroie, qui plus est, le leadership sur tous les terrains, politiques et militaires. Il devient de plus en plus insupportable à ceux qui mènent une lutte en priorité nationale et qui s'inscrit dans les rouages du légalisme et de la démocratie représentative (5), de voir leurs efforts annihilés au nom des « impératifs supérieurs d'ETA » ; ceci est d'autant plus mal perçu que l'organisation armée défend depuis plusieurs années des principes a minima, qui n'ont plus rien ni de révolutionnaire ni même d'indépendantiste, sa seule « radicalité » n'étant que dans le recours aux actions armées.

La société a son mot à dire

Au-delà des troubles provoqués par l'attentat au niveau des partis politiques, une des difficultés majeures à laquelle s'est heurté, ces derniers mois, le processus enclenché par le cessez le feu d'ETA a été la relation ambiguë qui a été entretenue avec l'ensemble du mouvement abertzale et, plus largement, avec les mouvements sociaux. Mouvements et acteurs sociaux sont restés à l'écart, dépossédés de toute possibilité d'emprise et d'intervention autonome, les choses se passant pour ainsi dire au-dessus de leur tête, d'appareil à appareil, sans aucune transparence, comme si leur était dévolu le rôle d'attendre, et de compter les points : ce n'était plus le moment de la mobilisation sociale, mais celui du travail discret des partis politiques. Beaucoup ne se sont pas sentis impliqués dans la situation nouvelle créée par le cessez-le-feu et ils ne pouvaient pas l'être vraiment, ne sachant pas qui négociait, quand, comment et quelles étaient les questions abordées par les négociateurs. Les calculs politiciens ont pris le pas sur la volonté populaire. Il est indéniable que l'opinion adhère très fortement à la recherche d'un processus de paix, mais l'implication sociale active a manqué pour déboucher sur une mobilisation populaire en faveur du droit à l'autodétermination du peuple basque et la reconnaissance de la territorialité (6).

La prise de conscience que c'est à chacun-e de prendre en main son présent et son avenir et d'apporter sa pierre à la construction d'un processus authentique de résolution du conflit ne se décrète pas d'en haut ; et elle a encore moins de possibilité d'émerger quand la situation apparaît comme étant prise en charge par quelques-uns avec la mise sous tutelle du plus grand nombre. Pourtant seules l'expression et l'implication populaires pourraient peser dans le rapport de forces, l'enjeu du devenir du Pays Basque étant bien trop important pour être laissé aux seuls politiciens ou autres spécialistes de la lutte.

Saint Sebastien, 06-01-07. Manifestation pro-amnistie interdite

Kristine,
Pays Basque, 22 janvier 2007

(1) 23 jeunes des organisations de jeunes indépendantistes Jarrai, Haika et Segi, ont été condamnés par le Tribunal suprême espagnol à 6 ans de prison chacun pour « délit d'appartenance à une association illégale constituant une bande, organisation ou groupe terroriste », selon le principe infaillible de la Justice espagnole qui veut que tous ceux qui ne sont pas contre ETA sont ses complices et, à ce titre, appartiennent à ETA.

2) Le cas de Sébas Bédouret, animateur de Radio Pais et de la radio Txalaparta, a été relaté par la presse française. Alors qu'il se rendait à un meeting pour l'amnistie à Saint Sébastien le 6 janvier, il a été arrêté par la Garde Civile sous prétexte que dans son sac se trouvait un exemplaire du bulletin d'ETA « Zutabe ». Il a été menacé et torturé pendant les trois jours de sa garde à vue, puis incarcéré sous l'accusation de «collaboration avec l'ETA » suite à une fausse déclaration faite sous la torture.Cf. son témoignage :http://libertepoursebas.blogspot.co

3) Inaki de Juana dépasse par deux fois 63 jours de grève de la faim (d'août à octobre 2006, puis du 7 novembre jusqu'à ce jour encore, 22 janvier ; il est alimenté par perfusion, de force, depuis le mois de décembre et risque à tout moment la mort ; il proteste contre la peine de 12 ans et 7 mois de prison, infligée pour deux lettres d'opinion parues dans le journal Gara en 2004, alors qu'il aurait été libérable en 2007, après 18 ans de détention.

4) Depuis mars 2005, 98 personnes ont été arrêtées, 30 ont été incarcérées, plus de 70 procès ont eu lieu avec 200 personnes condamnées, plus d'un million d'euros ont été demandés en cautions.

5) Au Pays Basque Nord, les abertzale se sont clairement et irrémédiablement engagés dans le processus électoraliste et ils craignent que le projet de coalition des abertzale de tous bords (quatre formations politiques) qu'ils prévoyaient pour les élections législatives - les abertzale ont une audience électorale variant entre 10 et 12% des votants, selon les scrutins - ne vole en éclat suite à l'attentat. Le PNB a en effet refusé une coalition avec Batasuna et en a proposé une autre sans ce parti qui a, « face à la violence, une position diamétralement opposée à celle des trois autres partis. »

6) Une seule initiative populaire a été lancée, Ahotsak (Voix), regroupant un grand nombre de femmes de tous bords politiques, à titre individuel, pour faire entendre leurs voix et leurs revendications au travers d'une plate-forme commune ; mais ce groupe n'a, pour le moment, qu'un rôle symbolique de petit lobby d'opinion.

Brèves

Protection des oiseaux... mais négation d'un peuple

CORA Isère (Centre Ornithologique Rhône-Alpes - Ligue de protection des oiseaux - LPO) propose, dans le cadre de ses voyages de découverte ornithologique, un séjour "Migration de printemps en ISRAEL" du 17 au 25 mars 2007... Or, dans cette visite proposée, se trouvent des Territoires palestiniens ou syriens occupés en 1967 qui ne sont pas mentionnés comme tels mais comme partie intégrante d'Israël !... De plus, Cora conclut : " Ce sera aussi l'occasion de découvrir les fonds sous-marins d'Eilat, la vie en kibbutz, et une partie de ce petit pays dont on entend souvent parler mais que l'on connaît peu." Le moins que l'on puisse dire c'est que ces drôles d'oiseaux ne concourrent guère à accroître les connaissances politique de leurs adhérents.

Virgin, Virgin... Vous avez dit Virgin ? Mais non ! Lagardère !

Virgin est le produit des activités de Richard Branson, « célèbre entrepreneur britannique » qui s'est fait plein d'argent dans des branches aussi diverses que le transport aérien et ferroviaire, les sodas et le sport. En 2001, il a cédé une partie de ses magasins, dont ceux de France, au groupe Lagardère, qui les a rattachés à sa filiale Hachette Distribution Services (HDS), leader mondial de la distribution de presse. Pourtant, Lagardère reste l'un des principaux producteurs et marchands d'armes de notre pays. Et, tout comme plusieurs de ses confrères, il contrôle une bonne partie des médias de ce même pays ! Pas net, n'est-ce pas ? « Pas net », c'est d'ailleurs ce que se disent aujourd'hui ses salariés, qui s'interrogent sur le lien qu'il y a entre les activités de distribution de produits culturels de ce grand patron et les pratiques sociales qu'il instaure dans les entreprises qu'il contrôle.

Chez Virgin Mégastore, par exemple, on gouverne à la baguette : un employé, délégué du personnel, a été viré, avec l'aval du ministère du travail, parce qu'il « harcelait son supérieur hiérarchique » (mais si, mais si !) ; quatre stockistes (la totalité de l'équipe !) ont été licenciés arbitrairement du jour au lendemain ; une caissière, victime de discrimination depuis plusieurs années, s'est trouvée réduite à faire une grève de la faim pour faire reconnaître le préjudice subi.

Dernier épisode de la série : au magasin parisien du boulevard Montmartre, Amandine, vendeuse vidéo désignée comme « conseillère du salarié » et qui avait plusieurs fois assisté ses collègues victimes des tracasseries du patron, s'est trouvée licenciée, pour des motifs spécieux et de manière illégale, suite à une affaire montée de toutes pièces, à la veille des élections professionnelles. Il faut dire qu'elle est syndiquée à Sud, syndicat qui, aux yeux du patron, a sans doute le tort de vouloir se battre...
Nous exigeons la réintégration d'Amandine
et l'arrêt des sanctions contre les représentants syndicaux !

Covoiturage

Haaretz, 18 janvier 2007 : « L'armée israélienne a gelé l'entrée en vigueur de l'ordre interdisant aux citoyens israéliens de véhiculer dans leurs voitures – sans autorisation spéciale – des Palestiniens dans le territoire de la Cisjordanie. Cet ordre avait fait dernièrement l'objet de vives critiques de la part de juristes et d'organisations de droits de l'homme et des requêtes avaient même été déposées devant la Cour suprême à son encontre. Le général Yaïr Naveh, du commandement central, a justifié la décision de geler cette ordonnance qui devait entrer en vigueur demain, par l'existence de plusieurs problèmes pratiques et juridiques non encore résolus. »

Justice pour Roland Veuillet

En 2003, Roland Veuillet, Conseiller Principal d'Education au lycée Dhuoda de Nîmes, a subi une sanction très grave : il a été déplacé à 300 km de chez lui. La raison de cette sanction, c'est la volonté de la hiérarchie de l'Education Nationale de punir et de mater un militant qui a refusé, pendant le mouvement de 2003, qu'on casse la grève des surveillants de son établissement. Le dossier a été monté de toute pièce, la volonté étant de dissuader touTEs les militantEs de se battre jusqu'à la victoire lors de grands mouvements collectifs. Cette stratégie continue d'être appliquée contre d'autres militantEs. Il s'agit clairement d'une sanction antisyndicale visant à briser toute velléité de lutte. Depuis près de 4 ans, par manque de soutien syndical ou devant l'inefficacité de ces soutiens, Roland Veuillet a choisi de se battre avec ses propres moyens : il a couru un grand nombre de marathons à pied ou à la nage (arbitrairathons), souvent dans des endroits symboliques. Il a fait 5 semaines de grève de la faim. Il a eu recours à la justice et a obtenu des succès partiels : un avis du Conseil Supérieur de la Fonction Publique demandant l'annulation de la sanction et une réquisition du commissaire du gouvernement de la cour d'Appel allant dans le même sens. Malgré toutes ces initiatives, malgré de nombreux soutiens, la sanction est maintenue. Roland Veuillet refuse l'inacceptable. Il a raison. Derrière son cas, il y a la criminalisation de toutes celles et ceux qui luttent. Il ne s'agit pas d'un problème individuel, mais d'une cause universelle, celle du droit de revendiquer. Roland Veuillet a entamé une deuxième grève de la faim le 24 décembre. En même temps Roland Veuillet et son syndicat SUD-Education ont déposé un recours auprès du Conseil d'Etat. Ce scandale a assez duré. Émancipation exige que la sanction qui frappe Roland Veuillet soit immédiatement annulée et qu'il soit réintégré sur son poste. Elle appelle touTEs les citoyenNEs à manifester leur solidarité envers Roland.

Communiqué de « Emancipation Tendance intersyndicale » (http://www.emancipation.fr)
Pour soutenir Roland Veuillet : http://roland-veuillet.ouvaton.org

Marseille : l'école de la Paix, bien mal nommée !

Professeur des Ecoles, militant syndical et pédagogique, Erwan Redon est en conflit avec sa directrice et avec l'inspection (il a refusé d'être inspecté). Dans la ligne de mire de sa hiérarchie, son dossier administratif comprend toute une série d'accusations depuis l'incompétence pédagogique jusqu'à l'utilisation du photocopieur de l'école pour le Réseau éducation sans frontière. Là où le bât blesse pour l'inspection académique des Bouches du Rhône, c'est qu'Erwan est estimé de ses collègues, des parents comme des élèves de l'école Zep où il travaille. Difficile alors de le saquer. L'occasion s'est cependant offerte à la veille des vacances de Noël. Quand l'inspection s'est opposée à une de classe de neige élaboré par Erwan dans une école où la quasi-totalité des enfants n'ont jamais vu la montagne. Pour protester, des parents d'élèves ont occupé symboliquement l'école le 19 décembre. La directrice a appelé l'Inspection Académique qui a envoyé un inspecteur pédagogique régional (IPR) faire le coup de poing contre les parents, qui ont été interpelléEs dans l'école par la Brigade anti-criminalité ! L'un d'entre eux a passé la nuit en garde-à-vue. Il sera poursuivi pour « violence », 2 autres pour « intrusion dans une enceinte scolaire ». L'inspecteur a immédiatement suspendu Erwan pour une durée indéterminée. Il a été sommé de quitter l'école, il est menacé de révocation ou de licenciement alors qu'il n'était même pas présent sur les lieux lors de l'altercation entre l'IPR-Rambow et les parents, et un nouvel enseignant occupe son poste depuis a rentrée de janvier!
Du coup, à l'initiative de Sud et de la CNT, rejoint par d'autres syndicats de l'éducation nationale, le primaire était en grève le 12 janvier dans les Bouches du Rhône, et 2000 personnes ont défilé dans les rues de Marseille contre l'Autoritarisme. La lutte continue pour la réintégration d'Erwan et la levée des poursuites contre les parents.
Infos et solidarité : http://www.millebabords.org/ ou http://oppplm.free.fr/petition_soutien_lapaix/

Révolutionnaire aujourd'hui

Numéro spécial commun
Courant Alternatif / Offensive :
Hors série n°12 - 52 pages – 23 x 32 cm – 5 euros
Sortie 19 février à commander dès maintenant à
OCL/Egregore BP 1213 - 51058 Reims cedex
(Chèques à l'ordre de «La Galère»)

Au sommaire :

ENGAGEMENT
P4-5 Qui sommes-nous ?
P6-7 Le militant funambule, la soutenable légèreté de l'être
P8-9 La mémoire sociale, une arme de subversion massive
P10-11 Révolution.com
P12-15 L'art de l'esquive, ou comment les porte-parole de la contestation s'acoquinent avec les médias
P16-17 Je suis donc je lutte ?
P18-19 Droit dans le mur, à propos de l'impuissance politique contemporaine
P20 Être révolutionnaire
P21 Le projet de société n'appartient pas qu'aux militant-e-s
P22 Militant et dominant ?
P23-25 La scission, le cas d'information et réflexion libertaires
P26-27 Abécédaire révolutionnaire, on a toujours raison de se révolter contre

LUTTES
P28-30 Si j'avais un marteau... Luddisme et bris de machines
P31 Enracinement et luttes
P32-35 Syndicat ou groupes politiques ?
P36-37 Tout ça pour des clous ?
P38-39 Assez de routes ! Le mouvement des antiroutes en Grande-Bretagne
P40-41 Pour en finir avec les catégories d'oppression
P 42 A Propos des manifestations / Militant-e-s ?
P43 Révolutionnaire sur le terrain

ALTERNATIVES
P44-46 Les Gaztetxe, autogestion au Pays Basque
P47 Les Milieux libres, vivre en anarchiste à la Belle époque
P48-49 Le local, une expérience militante
P50-51 Militer, un sport d'endurance